

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems; contenant aussi
quelques nouvelles de Litterature.

NOVEMBRE 1741.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 42. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 24. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.

317

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Novembre 1741.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Litterature.

LE trouble dans lequel se trouve l'Europe, en fixant l'attention générale sur les événemens qui s'en présentent, est une carrière dans laquelle les Ecrivains sur les matieres du tems auroient de quoi tirer en suffisance. Elle ne m'engagera cependant point à y fouiller, par le principe d'une crainte de s'égarer qui me guide, & qui doit me guider, puisque les routes qui y conduisent ne sont jusqu'ici éclairées que des lueurs de l'esprit prévenu, ou de l'imagination. Je ne dirai donc, comme de coutume, dans les articles qui composent ce Journal, que ce qui est déjà arrivé, ou porte avec soi le caractère de certitude, du moins autant qu'il m'a été possible de le découvrir tel, dans cette nécessité de produire en peu de jours, & dans le mélange d'autres affaires, un Recueil tous les mois destiné à servir de monument à l'Histoire. Mais

avant que d'entrer dans ce détail, j'ai cru devoir arrêter pour un moment mes Lecteurs sur deux pièces de Poësie, d'un Abbé moins occupé des affaires du siècle, qu'à chanter la gloire de la Maison de Dieu, & celle du vrai mérite. C'est le sujet qu'il a pris; on va le voir.

TOI, qui de l'Eternel dans tous les tems chérie,
 Fois d'une grandeur sur lui-même affermie,
 O glorieuse Eglise, ô rivale des Cieux,
 Est-il pour te chanter des vers harmonieux!
 De ta foi, de tes mœurs que l'accord est sublime!
 Qui n'y voit pas briller l'Esprit Saint qui t'anime?
 Ce n'est qu'à tes enfans dans ton sein réunis
 Que des biens immortels l'héritage est promis.
 Les enfers en silence à ton aspect frémissent,
 Dans leurs temples croulans les oracles tarissent.
 Ce métal qui jadis dans le feu prisonnier;
 Dut sa métamorphose à l'art de l'ouvrier,
 Ces Dieux d'or ou d'argent tombans à ta présence,
 De leur vaine nature étalent l'impuissance.
 Au bruit de tes exploits le crime soupirant;
 De ses paisibles jours voit le terme expirant.
 A tes sages conseils que l'exemple autorise,
 Les Rois prêtent par tout une oreille soumise,
 Et soudain de la Croix leur diadème orné,
 Imprime un nouveau lustre à leur front couronné.
 Des écrits élégans, enfans de ton génie,
 Quel mortel ne sent pas la force & l'harmonie?
 La vérité par toi mise dans sa splendeur
 Du mensonge qui fuit découvre la laidure.
 Frappé du vif éclat de ta pure lumière
 Le triste Sanhédrin termine sa carrière;
 Telle à l'heureux instant que le Soleil renaît,
 Des Astres de la nuit la lueur disparaît.
 Dans tes habits sacrés quelle angustie décerte

Mariée avec l'art de la magnificence !
Puis-je admirer assez tes Temples somptueux ,
Et de ton Culte saint l'ordre majestueux !
Transporté dans l'Olimpe aux sons de tes Cantiques ,
En puis-je assez goûter les beautés énergiques !
De son midi sérain par l'histoire vanté
Sion te sçauroit-elle opposer la clarté ?
Son Sceptre, son Ephod, son Temple, sa Loi même
De ta réalité n'étoient qu'un simple emblème.
D'un immense pouvoir ton Pontife muni
Porte le Diadème à la Tiare uni.
Des profanes Héros Rome jadis l'azile ,
De tes Ministres saints est l'Empire tranquile ;
Et dans le Panthéon qui triomphe des ans ,
Ton Corist adoré seul n'y veut que ton encens.
Fille du Tout-Puissant, son Epouse fidèle ,
Que peut on ajouter à ta gloire immortelle ?
Uniquement charmé de tes chastes attraits ,
Ce Dieu n'a que pour toi d'ineffables bienfaits ;
Quittant sa Majesté par son amour détruite ,
Il est à chaque instant victime reproduite ,
Lorsque pour te nourrir donnant son Corps vivant
Il se voile d'un Pain qui n'est plus qu'apparent.
En vain l'Idolâtrie à ta perte animée
De la flamme & du fer se montra-t-elle armée ;
De la sédition levant les étendarts ,
L'erreur mais vainement mugit de toutes parts.
Plus vainement encor à l'aide du sophisme ,
L'impieté promet la victoire au Déisme :
Tels contre une montagne assemblés follement ,
Les vents montrent toujours un effort impuissant.
Aux bouts de l'Univers bornant ton étendue ,
Dans quelle région n'es-tu pas répandue ?
A l'invincible ardeur d'un zèle glorieux
Ton héros trouve-t-il d'inaccessibles lieux ?
Il parcourt les Déserts, les Villes, les Campagnes ;

Il perce les Forêts, il franchit les Montagnes,
 Des orageuses mers l'effrayante longueur
 N'est qu'un vaste théâtre où brille sa vigueur,
 De l'austère séjour des disciples d'Elie,
 Le Carmel couronné tient sa cime annoblie,
 Père d'illustres fils par leurs veilles connus,
 Benoît dans l'Occident fait germer les vertus.
 A la faveur des bois amis de l'innocence,
 De ses chers nourissons Norbert peuple la France,
 Fécond même en naissant Citcaux déjà fameux,
 Voit sortir de son sein des Pontifes nombreux.
 Dominique imité par sa troupe aguerrie,
 Préserve de l'erreur la paisible Ibérie.
 Les enfans de François dans la sainte Cité,
 Renouvellent du Christ l'ardente charité.
 De l'or du Mathurin les charmes secourables,
 Vont briser à Tunis les fers des misérables.
 Au nom seul de ses nef's où se rend la valeur,
 Malhe dans le Croissant vient porter la terreur,
 Où n'ont pas pénétré les élèves d'Ignace,
 Et que n'a point bravé leur généreuse audace?
 L'Évangile à la Chine annoncé hautement,
 Devient de leurs travaux l'éternel monument;
 Trop fidèle témoin du feu qui les dévore,
 De leur sang prodigué le Japon fume encore,
 Les Indes : Mais que vois-je, & quels nouveaux
 exploits,
 Soumettent l'Amérique au trône de la Croix !
 Rome, réjouis-toi, je vai sous tes auspices
 Consacrer au Très-Haut de si riches prémices,
 Est-il honneur plus grand & plus digne de toi !
 Rome, c'est à tes seaux que se marque la Loi.
 De la Religion célèbre tabernacle,
 Tu fus dans tous les tems son immuable oracle.
 A foudroyer l'erreur ton tonnerre constant,
 Signale pour la Foi ton amour éclatant.

Malheureux

CHARLES, c'en est assez, vient le voit, le Couronne.



Oùi c'est toi STANISLAS qui de mon feu saisi,
Dotes pour la jeunesse un superbe lycée,
Ou de Patriciens un Escadron choisi,
Vers les palmes de Mars suit la route tracée.



Moi, dit la Charité, je verse ses bienfaits,
Ne l'éprouvez-vous pas, que toujours je l'anime,
Ouvriers qui payés de vos travaux parfaits,
Vivez, en bénissant sa bonté magnanime?



Mais dans l'air agité les vents prennent l'essor;
Sur son pivot tremblant la terre se remuë;
Le Ciel s'ouvre, & soudain dans un nuage d'or,
Dieu précédé du foudre annonce sa venue.



Puisque de STANISLAS vous formez le bonheur,
Virtus, qu'il est par vous digne du Diadème;
Chacune à sa Couronne ajustez une fleur,
Je viens, dit l'Eternel le couronner moi-même.

On ne peut à la vérité se répandre en trop de louanges envers un Prince tel que S. M. Polonoise, dont la piété & le zèle pour la Maison de Dieu font l'admiration de tout le monde. Ceci me fournit l'occasion de dire que S. M. a donné ses soins pour faire consacrer la magnifique Chapelle qu'elle a fait construire à Notre Dame de Bon-Secours, près de Nancy; qu'Elle a donné aussi dans le Fauxbourg St. Pierre de cette Ville, un nouvel établissement aux Peres Jesuites, & que le Bâtiment destiné à cet effet, s'acheve.

L'Ode, & le Poëme qu'on vient de donner sont de
l'Abbé

Des soins de ce grand Roi monument somptueux ,
 Un Temple se dévoie à l'Auguste MARIE ,
 L'édifice muni d'un plan majestueux ,
 Annonce qu'avec l'art le vrai goût se marie.

Faisant jouïr par tout d'invisibles ressorts ,
 Je suis, dit la Sagesse en miracles féconde ;
 Moi qui de la nature animant les accords
 Semble encor du néant faire éclore le monde.

C'est moi qui de ce Roi sanctifiant l'ardeur ,
 Règle le tems qu'il donne au Trône, au Sanctuaire ,
 Et qui de son Palais consacrant la splendeur ,
 Y fait respirer l'air d'un fervent Monastère.

A sa constante foi je prête mon flambeau ,
 C'est par lui qu'il connoit les droits de la Tiare ,
 Que pour elle embrasé d'un feu toujours nouveau
 Il ne laisse à l'erreur que l'espoir du Tartare.

Veut-il que dans ces Lieux des Apôtres tonnans
 Inspirent du Très-Haut la salutaire crainte ?
 Les zélés fils d'IGNACE à ses ordres volans ,
 Prouvent bien qu'à mes seaux sa foi pure est
 empreinte.

Vous n'êtes sans mon bras que des noms spécieux
 Vertus, dit la valeur de la justice amie.
 A moi de vos Autels appui victorieux
 Vous devez voire gloire à jamais affermie.

Du sort de STANISLAS mobile tout puissant ,
 Fallume en sa faveur l'audace de BELLONE.
 Au sein de la POLOGNE un guerrier foudroyant ,
 CHAR-

Malheureux qui jaloux de ta sainte puissance,
Au Schisme audacieux vint donner la naissance,
Envieuse du titre à toi seule assuré
Bizance de la Foi perd le dépôt sacré.
La Grece infortunée, à ta voix indocile,
D'hérétiques divers n'est plus qu'un sûr azile.
Heureux qui chaque jour brulant de mon ardeur
D'une bouche sincère honore ta grandeur.
Heureux qui s'attachant à la foi de l'Eglise,
En recherche la source à ta garde commise.
En vain de la Réforme un motif prétexté,
Donne à tes ennemis un air d'autorité ;
De leurs discours adroits la pieuse apparence
N'est bonne qu'à tromper la crédule ignorance.

L'autre pièce est une Ode pour le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. La voici également.

O D E.

JE me livre aux transports d'un zèle glorieux,
LORRAIN, sois attentif, un Dieu même m'inspire.

Je chante ce grand Roi qui donné par les Cieux
Sur l'Etat, sur nos cœurs exerce son empire.

Ode pour
le Roi de
Pologne.

A ce noble pinceau reconnois STANISLAS,
Des plus rares vertus la foule l'environne.
Les vois-tu dans le feu du plus beau des combats
Se disputer l'honneur de former sa Couronne.

Cet office m'est dû, nous dit la piété,
Du Monarque enflammé je suis l'heureuse amante,
Sensible aux traits pompeux de sa fidélité,
J'en reçois tous les jours une preuve éclatante.

Des

L'Abbé de Laugier, dont nous avons déjà rapporté quelques pièces en vers. Nous ne donnerons plus ici, pour terminer cet article, que l'Enigme. Le *Chien-dent* * est le mot de la dernière.

L O G O G R I F E.

Mon origine est noble, & mes faits surprenans :
Je nais dedans le cœur, aux membres je
m'étends.

Le Corps le mieux bâti, sans moi, chose assurée,
Fait mieux de se parer d'un froc, que d'une épée.

Sans moi nulle victoire,
Sans moi nul haut dessein;

Mais qui me porte dans son sein,
Monte souvent de la lie à la gloire.

Pour savoir qui je suis, commencez par la Cour,
Ce qui vous restera se passe chaque jour.

Attendez cependant, je vais mieux vous instruire,
Par plusieurs effets que je veux vous produire.

Sept membres sont mon tout, arrachés, transposés,
Vous les verrez souvent bien metamorphosés.

4. 5. 6. & 7. je suis un mal funeste,
Qui cherche guérison d'un médecin céleste.

Ajoutez-y le 2. & vous verrez blémir
La moitié des vivans, dès qu'on le sent venir.

De ce tout ôtez 5., production champêtre,
Que le Printems conçoit, & que l'Été fait naître.

Voulez-vous vous sauver, vivant en bon Chrétien,
6. 4. 5. 1. 7. vous fournit le moyen.

Briguez-vous un emploi, qui demande du zèle,
C'est 1. 3. 4. 7. mais soyez y fidèle?

1. 5. & 6. & 7. je suis une maison,

Où

* Le Chien-dent est une sorte de racine blanche, servant à faire de la tisane.

Où tous mes habitans demeurent en prison.

5. 4. 1. je servois à la chasse, à la guerre,
Dieu menace de moi dans sa grande colère.

4. 2. 3. 6. 7. combien avec chaleur

Briguent de se parer de ma noble couleur ?

6. 4. 7. & 1. sans parler en critique,

On me trouve en Europe aussi-bien qu'en Afrique.

Vous, qui vous travaillez à composer mon nom,
N'avez-vous pas peut-être un semblable renom ?

A V I S.

Le Sr. Chevalier, Imprimeur de ce Journal, acheve d'imprimer, & débitera incessamment un petit in 8°. sous le titre de *Guerre du Duc René II. Duc de Lorraine &c.* Il contient environ vingt feuillets d'impression, & il est des mieux écrit. Toutes les circonstances de cette guerre sont si remarquables, & ont été jusqu'ici recueillies avec si peu de soin, que l'Auteur, dont la plume est déjà connue dans le monde littéraire, a cru ne pouvoir rien faire de plus utile à la mémoire de RENE' II., ce Prince magnanime & intrépide, ni de plus agréable à la Nation Lorraine, qu'il a soustraite du joug du redoutable Conquerant CHARLES HARDY, DUC DE BOURGOGNE, que de rappeler un Combat qui décida tout à la fois & de la gloire du Souverain, & du salut de ses peuples.

Ledit Sr. Chevalier ayant fait provision d'Exemplaires du Commentaire du R. P. Carrieres sur l'Ecriture sainte, lorsque les Soucriptions en étoient ouvertes, offre, pour faire plaisir à ceux qui le souhaiteront, de le leur abandonner sur le pied & au prix desdites Soucriptions. Cet Ouvrage avec l'augmentation des quatre Tomes, en contient 22., & ainsi le
prix

prix du Corps complet en blanc rendu à Luxembourg, avec tous les frais, ne sera que de 27. livres au cours de France.

AUTRE AVIS.

Le Sr. Jouvain de la Roche, ci-devant Chirurgien Dentiste de S. A. R. le Duc de Lorraine, établi à Metz, donne tous les jours de plus grandes preuves de son savoir faire; c'est un témoignage que nous pouvons lui rendre, d'autant plus qu'il l'a exercé sur nous-mêmes avec beaucoup de dextérité: Il offre ses services pour tirer les Dents, en remettre de naturelles ou artificielles, aussi-bien que si elles étoient naturelles, de même que Ratelier haut & bas avec beaucoup de fermeté: Il lime les Dents, les égalise, les sépare, les arrange, les nettoye très proprement, distribue une opiate & éponge pour les entretenir dans leur blancheur, & en guérit toutes les douleurs. Il affermit & rend vermeilles les Gencives: Il fait fortir les dents aux petits enfans sans douleur.

Il fait aussi des bandages & suspensoirs très-commodes pour les descentes.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable au N O R D, depuis le mois dernier.

I. **SUEDE.** On n'est occupé à *Stockholm*, & dans quelques autres Ports du Royaume, depuis la déclaration de guerre contre la Russie, qu'à embarquer tout ce que l'on destine encore de Troupes pour la *Finlande*, où l'on a fait aussi passer deux Régimens de la Garnison de *Stralsund*; & cela est jugé d'autant plus nécessaire, que

que les forces du Roi dans cette Province, ont eu déjà, & contre toute attente, un échec de la part des Russiens, sous les ordres du Général Lacy, d'où s'est ensuivi la perte de *Willmanstrandt* qui a été emporté d'assaut. Voici les particularités de cette affaire.

» Le 2. du mois de Septembre le Comte de
» Lacy, Felt-Maréchal des Armées du Czar de
» Russie, s'avança avec un Corps de 12. mille
» hommes jusqu'à *Willmanstrandt*, petit Bourg,
» sans autre Fortification qu'un Fossé qui l'en-
» toure, & une levée de terre faite en forme
» de rempart, sur laquelle il y avoit quatorze
» pieces de Canon. Une colonne de quatre à
» cinq mille Suedois campoit à trois lieuës
» de ce Bourg, sous les ordres du Général Major
» de Wrangel. Le Général Lacy alla le même
» soir reconnoître le poste, & ses environs.
» Le 3. après-midi il vint attaquer les Troupes
» du Roi, que Mr. de Wrangel avoit rangées
» dans une plaine située entre deux Lacs, afin
» de n'être pas enveloppées. Les Suedois lais-
» serent approcher les Russiens jusqu'à trente
» pas d'eux, sans tirer un seul coup. Mr. de
» Wrangel fit faire ensuite sur eux une décharge
» générale avec tant de vigueur, qu'elle leur
» abbatit des rangs entiers; il les attaqua
» tout de suite avec sa troupe, l'épée à la
» main; les deux premières lignes de l'ennemi
» en furent renversées: On étoit déjà maître du
» Canon Ruslien qui auroit pû être tourné
» contre lui-même, si on avoit eu assez de
» monde pour s'en servir. Mais la troisième
» ligne des Russiens ayant été renforcée durant
» l'action, elle tint ferme, & se trouva assez
» forte pour envelopper les Suedois: Ceux-ci

*Willman-
strandt pris
d'assaut par
les Russiens.*

» montrèrent un courage qui passoit tout ce
 » qu'on auroit pû en esperer : chaque Soldat
 » avoit des balles pour 36. coups au commen-
 » cement de l'action ; après les avoir toutes
 » tirées , ils prirent celles qui restoient à leurs
 » camarades morts. Cette ardeur les aida à se
 » débarasser , & à fuir vers Willmanstrandt ,
 » sans ordre , après avoir combattu tout le
 » jour. Les Russiens les y poursuivirent , &
 » les trouverent rangés sur le rempart prêts
 » à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.
 » Le Canon fit encore quelque chose , il
 » abbatit d'abord ce qui se presenta. Mais enfin
 » les Russiens entrerent dans le Bourg , dont ils
 » ont brulé toutes les maisons ; une partie de
 » la garnison s'étoit retirée dans une petite
 » Ile que forme un Lac où ce Bourg est ap-
 » puyé , l'autre a eu le sort des armes. Le
 » Major Général Wrangel a été fait prisonnier
 » de guerre avec plusieurs Officiers de rang ,
 » un Colonel & un Lieutenant-Colonel ont
 » été tués , avec neuf cens hommes , & bien
 » autant de blessés &c. Du côté des Russiens ,
 » dont on fait monter la perte à quatre mille
 » hommes , quoiqu'ils eussent emporté la vi-
 » ctoire , & Willmanstrandt ensuite , il y a
 » quelques Officiers Généraux tués , & le Fel-
 » maréchal Lacy blessé , mais légèrement. Il
 » est constant d'ailleurs que les Troupes de
 » part & d'autre ont bravé le feu. Le Général
 » Russe , après cette action , aprenant que
 » le Lieutenant-Général de Brodenbrock , Suedois ,
 » s'approchoit de lui , a jugé à propos de
 » se retirer , sans faire enterer ses morts : Il
 » est retourné à *Wybourg*.

II. Si les forces de la Suede étoient celles

de son ennemi, on ne feroit pas surpris de ce qu'elle a pris le parti de lui déclarer la guerre. Le début de cette guerre, par la perte qu'elle vient déjà de faire au combat de *Wilmanstrandt*, qui a entraîné celle de cette petite Place, avec deux Magazins de munitions diverses qui y étoient; ce début, dis-je, dont la nation pourroit prendre une idée peu favorable pour la suite des opérations militaires, bien loin de s'en abbatre, semble, au contraire, relever son courage, & l'animer encore plus. Car, les Troupes désirent avec autant d'impatience de combattre de nouveau, que les Sujets de tout rang de donner des marques & des preuves au Roi de vouloir se sacrifier pour soutenir également l'honneur & les intérêts de sa Couronne, & les leurs en particulier. On connoit le cœur des Suedois, & c'en est assez pour les croire capables de ce que j'avance. L'exemple de leurs Rois à la tête des Armées, des Batailles & des Sièges, les a toujours soutenus dans leur intrépidité. Celui dont ils éprouvent le gouvernement aujourd'hui, voulant imiter les Héros ses Prédécesseurs, & par un effet de son zèle pour la gloire de la Nation, quoiqu'il n'eut pas tiré sa naissance parmi elle, fit sçavoir aux Etats du Royaume, dans les derniers jours de leur Assemblée, que conformément à l'Article X. de sa Capitulation, il avoit formé le dessein d'aller se mettre à la tête de son Armée de Finlande. Mais les Etats ayant délibéré sur cette proposition, ont répondu à S. M. « Qu'ils la remercient très-» humblement de la déclaration gracieuse qu'il lui a plû de leur faire, du dessein où elle étoit de sacrifier jusqu'à sa vie précieuse pour le bien du Royaume : Qu'une

Le Roi veut commander son Armée.

Représentations de la Diète à ce sujet.

relolu-

» résolution si généreuse n'a pû lui être inspirée
 » que par son amour pour ses fidèles Sujets,
 » dont elle a donné des preuves pendant tout
 » le cours de son Règne; qu'en reconnoissance
 » de cette marque signalée de l'affection de
 » leur Roi, qui, peu sensible aux dangers que
 » courroit sa personne, ne paroît touché que
 » de la gloire & de l'intérêt du Royaume, ils
 » ne peuvent que lui offrir ce profond respect,
 » cette obéissance & cet amour, dont leurs
 » cœurs sont remplis pour lui: Que les Trou-
 » pes Suedoises se regarderoient comme assu-
 » rées de répondre à l'attente qu'on a d'elles,
 » étant conduites par un si grand Prince, &
 » par un Héros dont la valeur & l'expérience
 » dans l'art militaire sont connus de toute
 » l'Europe: Mais que lorsqu'ils font attention
 » à l'âge avancé de S. M., à la situation du
 » Pays où les Troupes doivent agir, à la
 » rigueur du climat, & aux incommodités
 » inséparables de la guerre, ces considérations
 » ne sauroient leur paroître indifférentes:
 » Qu'ils ne peuvent se représenter alors, sans
 » frémir, les dangers auxquels sa personne sa-
 » crée seroit exposée; Et qu'ainsi ils la sup-
 » plient instantment de ne pas les priver de
 » la satisfaction qu'ils ressentent de la voir
 » parmi eux dans le cœur du Royaume, &
 » de pouvoir concerter & régler en sa présence
 » les intérêts de l'Etat.

Le Roi, sur cet exposé des Etats, leur a
 écrit une Lettre, dans laquelle il leur marque
 « qu'il reçoit avec reconnoissance les témoi-
 » gnages de leur amour & de leur attention
 » pour sa personne; qu'il auroit cependant bien
 » souhaité d'être à la tête de l'Armée dès le

» commencement des opérations : Qu'étant
» accoutumé à la guerre & au commandement
» des Troupes, il est facile de juger de la sa-
» tisfaction qu'il a eüe de voir l'ardeur dont
» la Nation bruloit de manifester sa bravoure ;
» que quelles que soient les opérations qu'on
» exécutera pendant le reste de l'année, il ne se
» détermine qu'avec regret à laisser passer l'hy-
» ver sans aller joindre son Armée ; qu'il espere
» néanmoins de l'affection des Etats, & de leur
» attention pour son honneur, qu'ils dirige-
» ront les choses de maniere qu'il puisse s'y
» rendre l'année prochaine ; & que la plus
» grande satisfaction dont il puisse jouir pen-
» dant le tems qu'il a encore à vivre, est, de
» combattre, & de sacrifier sa personne pour
» la gloire du Royaume, & de ses fidèles Su-
» jets, persuadé qu'une Nation si brave le sui-
» vra toujours avec confiance &c. »

III. Le Comte de Lewenhaupt, Général très-
expérimenté, & connu dans l'Histoire du feu
Roi Charles XII. a eu le Commandement en
chef de l'Armée que le Roi avoit témoigné pas-
sionnement de vouloir prendre. Il lui fut con-
feré avant que la Diette, présentement terminée,
ne se séparât. Il étoit Maréchal de cette Diette,
& le jour même qu'elle prit fin il partit pour
la Finlande. Son quartier général, comme il le
mande en Cour, est déjà établi ; il l'a pris à
Oranki au-delà d'*Abo*, où il s'occupe à rassem-
bler tout le monde qui doit agir sous ses or-
dres, & à préparer toute chose pour repousser
les Russes, si, comme il en est menacé, ils
viennent se présenter à lui.

IV. On compte qu'après que toutes les Trou-
pes destinées pour la Finlande y seront ren-
dues,

*Le Géné-
ral Lewen-
haupt com-
mande l'Ar-
mée.*

Forcé de
cette Ar-
mée.

dués, l'Armée du Roi sera forte de cinquante mille hommes. Une nouvelle Armée sera formée ensuite, pour envoyer, en cas de besoin dans cette Province, les renforts nécessaires. Mais la saison étant déjà si avancée, on ne doit pas s'attendre cette année à en recevoir de grandes nouvelles. La Flotte de la Couronne, quoique composée d'un grand nombre de Vaisseaux tous bien équipés & bien munis, ne peut non plus se porter à aucune expédition éclatante avant le Printems ; & qui fait si pendant l'hiver, les affaires à présent si animées, ne montreront pas une face plus douce. Cette Flotte qui croise à la hauteur de *Kursilla* & de *Wybourg*, n'a fait encore que deux prises, l'une allant à *Revel* & l'autre à *Nerwa*, toutes deux chargées de vivres.

Déclara-
tion au Mi-
nistre d'Hol-
lande sur la
présente
guerre.

V. L'Angleterre, mais surtout la Hollande, qui, d'une guerre entre les Couronnes de Suede & de Russie a à craindre quelque atteinte au Commerce qu'elle fait dans les deux Etats, n'avoit rien négligé pour la prévenir. Mr. Rumpf, Ministre des Etats-Généraux, fut chargé de faire à ce sujet des remontrances au Roi, & des instances même, & il le fit par un mémoire * ; mais tout cela n'a effectué que ce qui peut se produire après une résolution prise ; c'est-à-dire, une politesse, afin de témoigner la reconnoissance du Souverain pour des bons offices qui lui sont offerts. Le Comte de Gyllenbourg, Président de la Chancellerie, écrivit donc vers le commencement de Septembre à Mr. Rumpf, une Lettre, dans laquelle il lui marque « Que
» le

* La substance de ce mémoire est insérée dans notre Journal de Septembre dernier, page 194.

Diette, conserve la vie, comme nous l'avons dit le mois dernier, mais il est transféré à *Marstrandt*, pour y passer le reste de ses jours dans une prison. Le 13. Septembre il y fut conduit, mais ce ne fut qu'après avoir été exposé à la vûe du peuple de Stockholm, l'espace d'une heure, sur un Echaffaut dressé exprès dans la principale Place de cette Capitale, avec un écriteau sur la poitrine, marquant le délit dont il s'est rendu coupable. On ne le nomme plus que *Jean Fils d'Axel*.

Le Baron Gyllenstier-na exposé & transféré à Marstrandt.

Nous avons dit que Mr. de Bestuchef, Ministre de Russie, avec qui ce prisonnier entretenoit une correspondance contraire aux intérêts de la Couronne, est retourné à Peterbourg d'abord après la déclaration de guerre. Les Russiens établis à Stockholm partent depuis successivement pour retourner aussi dans leur patrie.

X. Ce qui a été jugé convenable dans la situation présente, ou peut-être ce qui a été aussi résolu dans la Diette, est de défendre le transport du Fer & de la mine de Fer pour les Pays étrangers. Une Ordonnance Royale a été renduë sur ce sujet; elle parut peu de jours après que la clôture de l'Assemblée des Etats fut annoncée au peuple. Il paroît aussi une ample relation imprimée concernant le meurtre du Major Synclair, qui est un des articles contenu dans la Déclaration de guerre contre la Cour de *Petersbourg*: Cette relation tend à prouver, par une infinité de circonstances, que le meurtre dont il est question, a été commis par des Emis-saires de cette Cour.

Défense de la sortie des Fer.

holm aux postes que la Garde à pied occupoit.

VII. Pour dire aussi un mot de la Marine dont on a déjà dit qu'elle étoit dans un très-bon état, on peut ajouter qu'elle n'a jamais été sur un pied aussi florissant. C'est le fort de la Couronne, c'est par elle qu'on veut exécuter de grandes choses; elle augmente tous les jours, & dans le nombre de Vaisseaux lancés depuis peu à l'eau à cet effet, il y en a un de 98. pièces de Canon qui fut appellé *Ulrique - Eleonore*. Le Comte de Gyllenbourg dans un Discours qu'il fit le jour de la clôture de la Diette générale des Etats du Royaume, a fort relevé l'état de ces forces maritimes, il n'a pas pour cela oublié de parler de celles de terre : *Les Etats*, dit-il sur ce dernier sujet, *ont fait des dispositions si efficaces pour augmenter l'Armée, que quelque nombreuse qu'elle soit à présent, elle pourra en peu de tems être renforcée par de bonnes Troupes bien disciplinées, & même augmentée du double.*

VIII. Ce fut le 30. d'Août que se fit enfin la clôture de la Diette, & le lendemain qu'elle fut publiée aux fanfares des trompettes & des timballes. Le 2. Septembre les Etats se rendirent en procession à la Chapelle du Palais Royal, & y ayant assisté au Sermon, ils passèrent dans la grande Salle, où ils firent au Roi, par les Orateurs de chaque Ordre, le remerciement accoutumé. Les Membres qui ont assisté à cette longue Diette, sont depuis retournés chez eux successivement, ravis, après les grandes affaires de l'Etat qu'ils ont discutées & terminées, de se rendre le loisir de vaquer à celles de leurs maisons.

IX. Le Baron de Gyllenstierna, prisonnier d'Etat, convaincu d'avoir trahi le secret de la Diette,

» le Roi avoit reconnu par son mémoire l'at-
» tention de ses Maîtres pour la conservation
» de la paix dans le Nord : Que Sa Majesté
» qui, depuis son avènement à la Couronne,
» avoit toujours été remplie du même désir,
» avoit mis en usage toutes sortes de moyens
» pour prévenir que la tranquillité publique
» ne fût troublée : Qu'elle se seroit flattée de
» parvenir à ce but, si la Couronne de Russie
» avoit pû se moderer, & avoit été touchée
» des mêmes considérations : Que la patience
» du Roi ayant des bornes, Sa Maj. n'avoit pû
» supporter plus long-tems des injustices qui
» tendoient à détruire l'honneur, la dignité,
» & la sûreté de sa Couronne : Que c'étoit
» pour en tirer raison, qu'Elle avoit pris les
» armes, & déclaré la guerre au Czar de Mos-
» covie : Qu'elle ne s'y proposoit d'autre but
» que d'assurer la tranquillité de ses Etats ; &
» que rentrant alors dans les premières dispo-
» sitions, Elle se prêteroît volontiers à tout
» ce qui pourroit ramener la paix dans le Nord
» &c. »

VI. C'est à *Romansse*, où, jusqu'à la fin de
Septembre, les Troupes venans des diverses
Provinces du Royaume, s'embarquoient pour
être transportées en Finlande. Cet embarque-
ment doit être fini pour le présent, puisque le
froid commencera bientôt à fermer le passage
de la mer. Du nombre des Troupes parties en
dernier lieu, sont les Corps des Provinces de
Sœderland & de Westermanland, avec la Garde
du Roi à pied, qui s'est embarquée à Stockholm
en présence de Sa Maj. & de la Cour. Il faut
ainli que les Régimens d'Infanterie de la Bour-
geoisie montent présentement la Garde à Stock-

I. **L**Es opérations de guerre contre les Suedois ont suivi de bien près le Manifeste du Czar émané pour la déclarer. Cette pièce à laquelle on pouvoit s'attendre plutôt, ne fut publiée que le 26. Août : Elle porte en substance ce qui suit.

*Substance
du Manifeste
du Czar
contre le
Roi de Suede.*

» Quoique la Cour de Suede, après avoir
 » conclu avec celle de Russie une Paix perpé-
 » tuelle en 1721., & ensuite une étroite Al-
 » liance, qui a été confirmée en son tems,
 » ait agi directement contre ces Traités en
 » diverses occasions, tant depuis l'avènement
 » du Czar au Trône, que sous les Règnes pré-
 » cedens, & qu'en particulier elle ait fait pa-
 » roître depuis plusieurs années tant d'animo-
 » sité, qu'on n'auroit pû s'attendre à rien de
 » plus marqué de la part d'un ennemi déclaré ;
 » cependant de la part de la Russie on a dissi-
 » mulé tout ceci avec magnanimité, par égard
 » pour les Traités & les Alliances, dans l'esperan-
 » ce que la Suede reconnoitroit enfin cette modé-
 » ration, changeroit de conduite, & n'auroit
 » recours qu'aux voyes de la douceur, pour le
 » bien des Sujets de part & d'autre, ainsi qu'il
 » a été pratiqué par la Cour en faisant toutes
 » les avances possibles pour l'engager à pren-
 » dre ce parti, afin de prévenir l'effusion du
 » sang des innocens, & d'éviter une guerre
 » ruineuse. Mais tant s'en faut que ces vuës
 » pacifiques ayent eu le succès désiré, que la
 » Suede s'est préparée de longue main, par
 » mer & par terre à faire la guerre à la Russie,
 » & vient de la lui déclarer à *Stockholm*. Elle
 » s'y est portée, sans rien observer de ce que
 » les Nations même les plus barbares, ont

» accoutumé d'observer, puisqu'il est sans
» exemple d'entrer en guerre, avant que de
» s'être expliqué sur les suites de mécon-
» tentement qu'on croit avoir, ou d'avoir
» au moins exposé ses griefs, pour en avoir
» le redressement. Ceci considéré, Sa Majesté
» Czarienne se trouve contrainte d'employer
» les forces que Dieu lui a mises en main pour
» défendre ses Etats & Sujets contre cet ennemi ;
» ce qu'elle fait savoir à tous & un chacun
» par la présente Déclaration ; exhortant au
» surplus ses fidèles Sujets à prier Dieu d'ac-
» corder sa bénédiction aux armes défensives,
» qu'Elle prend malgré Elle contre la Suede ;
» & ne doutant pas que la Majesté Divine ne
» lui accorde sa protection dans une cause si
» juste. Défense, en conséquence, à tous les
» Sujets de S. M. d'avoir aucun commerce ni
» communication avec les Suedois ; ordre, au
» contraire, de les attaquer par tout, & de
» sacrifier leur vie & leurs biens pour la dé-
» fense & la sûreté de la Patrie.

II. Soit dessein prémédité d'avoir tardé jus-
qu'au 26. Août de publier le Manifeste dont
nous venons de donner la teneur, parce qu'on
se préparoit à porter d'abord le coup qui a été
frappé sur *Villmansstrandt* ; soit pour autre cause,
il est, que cette Déclaration de guerre n'a point
tant causé de plaisir aux Sujets de la Couronne
de Russie, que les Suedois en ont eu lorsqu'ils
furent qu'en suite des ordres de leur Souverain,
donnés après une résolution unanime de tous
les Ordres du Royaume prise en Diette, il leur
étoit loisible d'agir hostilement contre les
Russiens. En ceci il n'y a rien à s'étonner. On
ne faisoit que commencer de respirer. Car
quel-

quelqu'avantageuses qu'eussent été pour la Russie toutes les entreprises faites en dernier lieu contre les Tartares & les Turcs, & ce qui a été pratiqué pour faire réussir l'Élection du Roi Auguste de Pologne, les Sujets avoient besoin d'un plus long repos, & les finances le tems de se rétablir. Mais on n'a pas laissé de concevoir quelque joye au moment que la Cour fit publier la relation d'une victoire remportée par le Général Lacy près de *Willmansstrandt*, & de la prise de cette Place même par assaut. Mr. de Campenhausen, Ajudant Général de Mr. Lacy, en a été le porteur : Il arriva le 6. Septembre à la Cour ; dès le même jour l'avantage fut publié, le *Te Deum* chanté le lendemain, au bruit du Canon de la Forteresse de Petersbourg & de l'Amirauré ; & le 8. on posa devant les pieds du jeune Czar neuf Drapeaux & quatre Eten-darts qui ont été pris sur les ennemis dans cette action. Ayant déjà fait raport de ce premier avantage des armes de S. M. Czarienne sur les Suedois vers la Finlande, nous nous y arrêterons.

Réjoissances pour la victoire de Willmansstrandt.

Ordre pour la Marine.

III. Le Général Lacy, s'il a poursuivi ses opérations, ce n'a pas été immédiatement après avoir soumis *Willmansstrandt* au pouvoir de la Couronne, comme nous l'avons dit ; car au lieu que l'on comptoit d'apprendre qu'il eut dirigé sa marche vers *Friderichslam*, on a avis qu'il est de retour à *Wybourg*, attendant les ordres de la Cour. Ceux qu'on a donnés en donnant la déclaration de guerre, étoient adressés aux Chefs des Troupes qui sont sur les frontieres de la Finlande, & ces ordres portoient de rassembler incessamment tout le monde. Comme la Marine demande d'être remise sur un bon pied,

piéd, considéré celle de Suede qui se trouve non-seulement dans un meilleur état, mais de beaucoup plus forte, c'est là le soin du Ministère; tout travaille à cet effet, & l'Amirauté en a pris d'autant plus d'occupation, que l'Escadre Suedoise a jetté l'ancre devant la côte de *Livonie* le 10. Septembre. On saura ainsi bientôt si c'est pour y tenter une descente.

IV. Dans la conjoncture de guerre où se trouve la Russie avec la Suede, il semble qu'elle ait perdu de vû le secours qu'elle avoit à donner à la Reine de Hongrie & de Bohême, puisque c'est là un article dont on ne parle plus beaucoup. On laisse aussi les choses dans l'état où elles sont par rapport à l'élection d'un nouveau Duc de Courlande en la personne du Duc Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenburtel, pour lequel la Cour s'est fort intéressé. Il paroît néanmoins que ce Prince qui est proposé & autant qu'élu par les Courlandois, ne manquera point de parvenir à ce Duché; mais la République de Pologne qui doit lui en donner l'investiture, ne veut point être recherchée d'une maniere de hauteur à cet egard.

V. Emini-Mehemet Bacha, Ambassadeur Turc, a fait enfin son entrée publique à Petesbourg; on en voit la description, aussi-bien que de sa premiere audience; on y trouve entre autres choses le Discours qu'il a fait à la Princesse Régente à cette occasion, & dont voici la traduction.

Ambassadeur Turc.

C*ette sublime Cour ayant envoyé à la Porte-Ottomane un Ambassadeur muni de deux Lettres Impériales de créance au Tout-Puissant Empereur, mon très-gracieux Seigneur, pour la confirmation*

Son Discours à la Régente.

tion de la Paix religieusement conclue entre les deux Cours, S. M. a pareillement envoyé ici son très-humble Serviteur, avec ses Lettres de créance & de déclaration sincère, qu'elle est dans la ferme résolution d'observer exactement la Paix aussi long-tems qu'on fera la même chose de ce côté-ci. Je suis en même tems chargé de féliciter S. M. & Votre Altesse Impériale, & de m'informer de l'état de leur santé.

La Princesse a répondu à ce Discours ce qui suit.

Réponse de cette Princesse.

» Cette Ambassade solennelle du Grand Sei-
 » gneur est d'autant plus agréable à S. M.
 » Impériale, qu'elle est fermement résoluë
 » d'observer inviolablement cette Paix perpé-
 » tuelle, & de cultiver de même l'amitié réta-
 » blie : C'est ce que Son Altesse Impériale
 » déclare de la maniere la plus forte, promet-
 » tant de faire de son côté tout ce qui dépendra
 » d'elle pour le maintien de cette Paix per-
 » pétuelle & de la bonne intelligence, de même
 » que pour le bien des Sujets des deux Em-
 »pires.

Mais quoique ces assurances & ces déclarations disent quelque chose, il y a néanmoins encore de la part de la Porte Ottomane quelques articles de la dernière Paix à remplir, d'où il arrive que la Cour est jusqu'à présent sans procéder à la démolition d'*Afoph*.

Situation où se trouve la Porte Ottomane.

VI. Le Ministre Ottoman est traité avec des marques de la plus grande distinction, & son défray est plus considérable que n'a été celui d'aucuns de ses Prédecesseurs : Il va être suivi par un nouvel Ambassadeur de Perse, qui est attendu avec une nombreuse suite. On en apprendra, peut-être, quelque chose touchant la réjection

réjection qu'on fait être faite par Thamas-Kouly-Kan son Maître des dernières conditions de Paix que la Porte Ottomane lui avoit proposées, & de ce qu'il s'est mis en marche avec son Armée du côté de l'Arménie : On l'apprendra, dis-je ; mais on peut croire que cette conduite de Thamas-Kouly-Kan n'est-elle qu'à la réquisition de la Russie, & dans la vûë d'empêcher le Grand Seigneur de rien entreprendre contre elle.

Mais ce qu'on apprend de Mr. de Romansoff, Ambassadeur du Czar à Constantinople, est, que la Porte, quoique fort inquiète de la nouvelle guerre de Perse, affecte cependant de la mépriser : Que seize Chambres de Janissaires n'ont pas laissé de se mettre en marche vers les frontières de Perse : Que dix Chambres de Zebedi ont pris la même route, aussi bien que huit mille Topigi & trois mille Spahis : Que l'Ambassadeur a fait au Divan des propositions, afin que la Porte accepte celle qu'elle jugera lui convenir le mieux ; sçavoir, « de fixer la
» situation de la Forteresse qu'on bâtira, dans
» l'endroit proposé par les Commissaires Rus-
» siens ; de signer une Convention par laquelle
» les deux Parties s'engageront d'acquiescer,
» sans aucune discussion ultérieure, à ce qui
» sera décidé sur ce sujet par les Commissaires
» de part & d'autre ; de lever des plans & des
» desseins de différentes situations, & de dé-
» cider ensuite dans une conférence, laquelle
» de ces situations sera choisie pour l'établif-
» sement des nouvelles Fortereses &c. » Quoique ces propositions parussent assez raisonnables, dit Mr. de Romansoff, le Grand Vizir les a rejetées comme les supposant contraires à la Dignité de l'Empire Ottoman. Mais on
pouvoir

*Propositions
à la Porte
Ottomane.*

pouvoit s'y attendre, parce que ce premier Ministre de la Porte est assez opposé aux Russiens.

*Aparence
de regler les
differends
avec la Hol-
lande.*

DANNEMARC. Les differends avec la Hollande concernant la pêche & la navigation d'Islande, font l'occupation de Mr. Cœymans, Résident des Etats Généraux; & ses assiduités chez le Secrétaire d'Etat, avec un bon accueil que lui fait ce Ministre & les autres de la Cour, donnent tout lieu de croire qu'il y aura bientôt quelque chose de réglé à la satisfaction réciproque.

*La Cour
sollicite, &
pourquoi.*

Si le Ministre d'Hollande a des conférences avec ceux du Roi, celui de Russie en a également: Il fait ce qui dépend de lui pour engager S. M. à joindre son Escadre à celle du Czar pour déconcerter les Suedois dans les entreprises qu'ils voudroient exécuter sur les côtes de l'Ingermanie, ou de la Livonie. Mais jusqu'ici il ne paroît pas que les instances du Ministre Moscovite ait fait panacher la Cour du côté qu'il le souhaite: Elle ne s'est pas non plus déclarée au Ministre de Suede, qui la sollicite de demeurer neutre à l'occasion de la présente guerre, quoiqu'on pense que ce sera-là le parti qu'elle prendra.

POLOGNE. C'est un même parti, sçavoir, le parti neutre, qui seroit le plus souhaitable pour ce Royaume, quant à la guerre de ses voisins. La guerre déclarée par la Suede à la Russie, en fit bien prendre d'abord la résolution à la République; & cette résolution également louïable & nécessaire dans une conjoncture où la Pologne a besoin de jouïr du repos, auroit dû faire vraisemblablement beaucoup d'impression sur l'esprit de tous les Citoyens. Mais on ne laisse pas de voir dans le Royaume deux partis se former, l'un

l'un pour la Suede, l'autre pour la Russie, & l'un & l'autre faisant des efforts pour arriver au but qu'ils se proposent. Comme le but des deux partis est que leurs sentimens servent à la République de regle aux mesures qu'elle prendra, cette République veut prévenir les suites dont elle seroit menacée; & pour le faire avec efficace, elle a jugé nécessaire de procéder incessamment à l'augmentation de l'Armée de la Couronne. Il n'y a plus, pour commencer les levées, que le consentement du Roi qui soit attendu: Une confédération doit se former en même-tems, & la fin qu'on s'en propose est de maintenir la tranquillité publique, & de s'opposer à tous ceux qui voudroient entreprendre de la troubler.

Factions et
Pologne.

On ne s'est pas encore déclaré à l'égard de la proposition des Courlandois, faite, comme on le sçait, à la réquisition de la Russie, pour l'élection du Duc Louis-Ernest de Wolfenbattel.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en ESPAGNE, & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. L'Orage dont l'Italie est menacée n'est plus si prêt à tomber, & tout l'hiver au moins se passera avant qu'on ne voye si les desseins de l'Espagne contre les possessions de la Reine de Hongrie & de Boheme viendront à s'exécuter. Cette Couronne se dégagera, comme on le pense, de la guerre avec l'Angleterre, auparavant; & la France pourra bien

Ce qui se présente de la guerre dont l'Italie est menacée.

consommer

consommer cette affaire. C'est là l'opinion qu'on en a , à cause de l'Infant Don Philippe , & parce que d'ailleurs elle prend tant de part à toutes les affaires dont l'Europe est agitée.

Dans ces circonstances pour l'Italie , qui peut plus que le Roi de Sardaigne ? Jusqu'ici on dit ce Prince de concert avec la Cour de Vienne ; mais un tems plus reculé découvrira mieux ce qui en est : Il est à la vérité en posture de s'opposer à tout passage qui seroit tenté contre les intérêts de la Reine de Hongrie , ou de seconder cette Souveraine. Tout ce que les Généraux Autrichiens peuvent mettre en œuvre en attendant , n'est pas négligé ; ils visitent les Fortifications de toutes ces Places des diverses Provinces , font réparer celles qui ont besoin de l'être , & tiennent en même-tems les Troupes en haleine & en bon état. Celles qui sont en *Toscane* , ci-devant commandées par feu le Général de Wachtendonck , le sont aujourd'hui par le Général de Welfegg , qui étoit destiné pour aller commander les forces de la Reine dans le Tirol : Et le Général Strenck , Commandant de Mantouie , y va à sa place , menant avec lui des Détachemens de Troupes réglées qui doivent se joindre aux Milices Tiroliennes.

Il n'y a au surplus point d'autres grands mouvemens , ni d'événemens remarquables , quant à la guerre qui pourroit être portée en Italie , que le Camp d'observation que les Vénitiens forment près de Veronne , Camp pour lequel toutes les Troupes qu'ils attendoient de Dalmatie , sont déjà arrivées ; & ce que fait le Duc de Modene : Car ce Prince dont les forces
naturel-

naturelles sont connues, les a actuellement plus grandes qu'aucun de ses Prédecesseurs, il a huit mille hommes sur pied, comme on l'a déjà dit, & si ses vûes vont jusqu'à l'exécution, elles seront encore augmentées. Ces forces ne lui peuvent certainement venir que d'un fond étranger; on le sçait. Aussi la République de Venise en prend-elle de l'ombrage, & la Cour de Vienne aussi. Il en peut donc arriver qu'on se portera à faire désarmer ce Prince, dont on assure d'ailleurs les coffres être remplis d'argent, & sur-tout d'especes étrangères que le Commerce de son Pays de peut pas y amener.

II. *Rome.* Le Pape non-seulement a confirmé la Déclaration du Pape Pignatelli, par laquelle *Civita-Vecchia* a été érigé en Port franc : Sa Sainteté qui en a étendu les Privileges, veut aussi qu'on y fasse des magasins & tous les autres édifices nécessaires pour engager les Etrangers à y apporter leurs marchandises. L'exécution des vûes du St. Pere à cet égard, se fait dès-à-present par un Secretaire du Commerce qui a été nommé, & ce Secretaire est l'Abbé Tosquez.

*Port de
Civita-Vec-
chia.*

Ce qui se passe contre la Reine de Hongrie & de Boheme, occasionné par les prétentions de l'Electeur de Baviere, a engagé le Pape à donner quelques Brefs : Il y en a un sur-tout pour S. A. Electorale qui l'exhorte à éviter tout ce qui pourroit interrompre la tranquillité de l'Empire. Les autres Brefs de S. S. ont été envoyés aux Electeurs Ecclésiastiques, Palatin & de Saxe, afin de les engager à joindre leurs exhortations aux siennes. Mais ce qui en est jusqu'ici, comme de l'exhortation du St. Pere à l'Electeur de Baviere sur son entrepise sur
Passau,

*Brefs du
Pape aux
Electeurs de
l'Empire.*

Passau, c'est l'envoi d'un Ministre Bava-rois à Rome, qui est le Comte d'Ouingen : Ce Ministre a informé S. S. de la disposition du l'Electeur son Maître à terminer la guerre avec la Reine de Hongrie, si elle veut lui céder la Boheme & la Haute-Autriche.

Déclaration de S. S. sur la réunion de l'Archevêché de Seville avec celui de Tolède.

Nous avons dit en son tems que la réunion de l'Archevêché de Seville avec celui de Tolède étoit réglée ; mais le Pape n'en avoit point encore pour lors donné part au Sacré Colleege : Il ne le fit que le 18. Septembre dans un Consistoire où Sa Sainteté déclara « qu'Elle ne s'étoit déterminée à accorder cette réunion en faveur du Cardinal de Bourbon, Don Louis Infant d'Espagne, qu'après avoir examiné si les droits de l'Eglise ne souffriroient point de préjudice à cette occasion : Qu'on avoit pris sur ce sujet toutes les précautions possibles, dans la Bulle qui permettoit à ce Prince de posséder ces deux Archevêchés ; & qu'ainsi elle ne doutoit pas que le Sacré Colleege n'approuvât entierement ce qu'Elle venoit de faire. » Le St. Pere déclara ensuite aux Cardinaux « que quoiqu'il fût disposé à traiter le Cardinal Coscia avec autant d'indulgence que le cas pouvoit le permettre, il avoit cru néanmoins devoir suivre l'avis de la Congrégation établie pour l'affaire de l'Archevêché de Benevent, & qu'ainsi il avoit confirmé la déposition de ce Cardinal, & avoit nommé l'Abbé Landi à cet Archevêché.

Le Cardinal Coscia déchu de son Archevêché.

Le Pape a fait cette déclaration, ayant vû que la dernière tentative dont nous avons fait mention ailleurs *, & qu'il avoit bien voulu faire,

n'a

* Voyez notre dernier Journal, page 263.

n'a rien produit sur l'esprit du Cardinal.

III. *Naples*. On ne cesse pas encore de parler ici de faire marcher un Corps de quelques mille hommes du côté de la *Lombardie*, ou de faire un transport par mer en *Toscane*. Mais les dispositions qui se font n'annoncent pas cet envoi bien prochain. Il doit, au surplus, si l'on dit juste, être l'effet du Traité signé le 28. Juillet. Quoiqu'il en soit, ce sera sur les démarches de la France qui regleront celle de l'Espagne, que la Cour aura les siennes à former. On veut prendre garde pour quelque chose, que le Roi a ordonné sur la fin d'Août une revûe générale de toutes les Troupes de ce Royaume.

Ce fut le 31. du même mois que l'Ambassadeur Turc arriva à *Naples*, & fut conduit par un Détachement de la Garde Royale à l'Hôtel qui lui étoit préparé. Le 19. Septembre, jour qu'on avoit fixé pour son audience publique du Roi, il se rendit au Palais avec un nombreux cortège, tant des personnes de sa suite que de celles qui avoient été nommées pour l'accompagner. Ce Ministre presenta à S. M. une Lettre du Grand Seigneur, & fit un Discours dans lequel il lui donna les assurances, « que » Sa Hauteffe étoit très-satisfaite de la corref-

» pondance établie entre son Empire & ce » Royaume; qu'Elle avoit pris la résolution » de la cultiver avec soin; qu'Elle affuroit le » Roi de son amitié; qu'Elle faisoit grand cas » de celle de Sa M. ; & que lui Ambassadeur » se recommandoit en particulier à sa bien-

» veillance Royale. » Après cette audience donnée au Ministre Ottoman, il fut conduit à celle de la Reine. Les presens dont il étoit chargé pour le Roi, consistent en plusieurs

Ambassa-
deur Turc à
Naples.

Chevaux de main superbement harnachés, une Tente riche, des Armes de différentes sortes artistement travaillées & garnies de pierreries, une Cassette remplie de bijoux & de belles perles orientales, plusieurs Animaux rares, & diverses curiosités de Turquie; presens qui sont tous de la nature de ceux que la Porte Ottomane fait aux Puissances.

*Situation
présente de
l'isle de
Corse.*

IV. *Genes.* On dit que c'est au regret de cette République que la Corse se trouve presentement sans plus aucunes Troupes de France; car elles ont pour le coup entièrement évacuée cette Isle, après y avoir fait une guerre également pénible & dangereuse, & sans que le changement qui paroissoit sur le point d'y être fait, ait été publié. Mais si c'est au regret des Genoïs que s'est fait cette évacuation, comme on le publie; c'est encore plus contre le gré des Corfes, qui s'attendoient que la France les protegeroit contre leurs anciens Maîtres, du moins jusqu'à l'arrivée chez eux d'autres Troupes, & telles que des Troupes Espagnoles, dont on ne parle plus. On est donc attendant de nouveau le tour que prendront les affaires de Corse. Jusqu'ici les avis qu'on reçoit de ce Pays-là se contredisans d'un ordinaire à l'autre, on n'en peut rien avancer de certain. Mais il est vrai que la République a envoyé à son Commissaire Général dans cette Isle, un renfort de trois cens hommes, & un nouveau Reglement qu'il doit presentement avoir fait publier, mais après avoir disposé les principaux du Pays à le recevoir. Ce Reglement est fort moderé, il est en même-tems équitable, & la République, ainsi que cette pièce le donne à connoître, ne veut plus employer que les voyes
de

La douceur pour ramener les Insulaires Corfes, & on a lieu de le croire d'autant plus, qu'elle a ordonné à tous les Consuls de donner des passeports à ceux de l'Isle qui voudront retourner chez eux.

E S P A G N E.

I. IL est vrai, comme on l'a dit, que l'expédition d'Italie, si elle se fait en exécution des prétentions du Roi sur l'hérédité Autrichienne, n'aura pas lieu cet hyver. La Cour a envoyé ordre à Barcelonne de discontinuer le fret des Bâtimens qu'on y avoit engagés à cette occasion, & le dessein d'envoyer des Troupes par terre, rencontre toujours, du moins selon toute apparence, les mêmes difficultés de la part du Roi de Sardaigne. Il faut ainsi que cette affaire, pour qu'elle aille en avant, reçoive le branle de son premier mobile. Nous l'avons remarqué. On remarquera encore sur le même sujet, que le Comte de Cassio, Ministre du Duc de Modene, frequente la Cour avec beaucoup d'affiduité, & a souvent des conférences avec le Marquis de Villarias.

Quant à la guerre contre les Anglois, il ne s'est plus rien passé de remarquable aux Indes, jusqu'au jour que nous mettons la plume à cet article; & la Méditerranée n'en présente également rien. Mais on veut prendre garde au sujet de cette guerre, qu'il y a du ralentissement, en ce que le retour en Angleterre de l'Amiral Anglois Norris s'est fait d'abord après qu'il eut paru sur les côtes de Galice; que l'Amiral Haddock s'est retiré de devant Cadix sans lui avoir fait aucun autre mal, que d'en avoir troublé le Commerce pendant quelques semaines; que la Flotte du Roi se tient à present fort tranquille dans ce

Port ; qu'on n'apprend pas qu'il se soit plus fait des prises considérables en mer ; & que le Roi de la Grande-Bretagne, en qualité d'Electeur d'Hannover, a conclu un Traité de Neutralité avec la France, pour son Electorat.

*Decret du
Roi de Por-
tugal sur la
neutralité.*

II. *Portugal.* Soit aux instances de la Cour de la Grande-Bretagne, soit à celles de la Cour d'Espagne, ou peut-être de toutes deux ensemble, le Roi de Portugal a envoyé dans tous ses Ports un Decret, par lequel il déclare « que voulant
» observer plus exactement que jamais la neu-
» tralité à l'occasion de la guerre entre l'An-
» gleterre & l'Espagne, son intention est,
» qu'il ne soit plus permis aux Armateurs de
» ces deux Nations, d'entrer dans les mêmes
» Ports, & d'y conduire des prises, à moins
» qu'ils ne fussent obligés d'y relâcher par le
» mauvais tems : Que dans ce cas-là il ne
» leur sera point permis d'y vendre leurs prises
» ni aucunes des marchandises ou effets qui se
» trouveront à bord : Qu'ils seront obligés
» de se retirer dès que le tems le leur per-
» mettra ; Et qu'il ne sera permis aussi à aucun
» des Sujets du Roi, ni à aucunes autres per-
» sonnes, d'acheter les prises de ces Arma-
» teurs, ni les marchandises ou effets dont
» elles seront chargées. » Cette défense ne
peut pas être plus rigoureuse à cet égard.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ANGLETERRE, en HOLLANDE,
& aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **A**ngleterre. Jusqu'à la fin de Septembre on ne put former d'autres conjectures sur le retour de l'Amiral Norris dans les Ports du Royaume, si ce n'est que la Flotte, dont il a ramené la meilleure partie, devoit faire voile pour la mer Baltique. On le crut parce que son rapel eut lieu peu après qu'on fut informé de la rupture entre la Suede & la Russie, & sur ce que cette dernière Couronne peu formidable par mer depuis qu'elle a négligé, pour ainsi parler, sa marine, a fait d'abord au Roi la demande d'un secours naval, en exécution d'un des articles du Traité conclu en dernier lieu avec S. M. Mais ces conjectures ne portoient sur rien de solide : car on devoit savoir que la Couronne Britannique se seroit attirée, par l'envoi de sa Flotte au Nord, le ressentiment de la France, qu'il lui étoit important de ne point provoquer. Les circonstances lui en seroient devenues trop fâcheuses à plusieurs égards : Elle auroit été assurée d'un côté, & le Cardinal de Fleuri l'avoit déjà déclaré au Prince Cantimir Ministre de Russie à Paris, & à Mr. Thompson qui y réside pour le Roi, que si l'Angleterre venoit à envoyer du secours à la Russie, le Roi Très-Chrétien en envveroit à la Suede. Par là donc la rupture se seroit accélérée avec la France, & delà un dérangement dans les dessein du Roi, quant à ses Etats d'Al-

*Conjectures
sur le Gouvernemens
d'Angleterre.*

Allemagne qui se trouvent presentement dans une neutralité. D'un autre côté, comme il paroît qu'on ne cherche pas à continuer la guerre avec la Cour de Madrid, ç'auroit été aussi une pierre d'achoppement pour ce qui se négocie, peut-être, à cette occasion. Enfin il n'est plus question du départ de Mr. Norris pour la Baltique, comme il n'étoit plus également question depuis long-tems de faire passer la mer aux Troupes du Camp de Colchester. Mais on compte qu'il y en aura qui s'embarqueront pour l'Amérique, où les circonstances du tems ne semblent pas permettre encore que l'on soit sans monde tout-à-fait : Car le Siège de *Carthagene* & les maladies en ont beaucoup emporté. Les Vaisseaux n'étans pas jugés si nécessaires dans cette partie du monde, il en est revenu plusieurs, par lesquels on apprend que l'Amiral Vernon n'a plus rien tenté d'exécuter, & que le bon état où se trouvoit la *Havane*, lui avoit fait perdre tout envie d'aller saluer cette Place.

C'est à *Hannover* d'où l'on attend le Roi de retour, que l'on traite en même-tems des plus importantes affaires de l'Europe & de la Couronne. Mr. deBussy, Ministre de France, qui s'y trouve, y signa le 27. Septembre la Convention de neutralité pour l'Electorat de ce nom. Ce Ministre doit arriver de *Hannover* à *Londres* avant le Roi, afin d'y travailler à l'accommodement entre la Grande-Bretagne & l'Espagne, le plan en est, dit-on, déjà dressé. Un point de sa négociation est aussi la prochaine Election d'un Empereur.

Le parti de la neutralité pour l'Electorat d'*Hannover* que le Roi a pris, est un article, qui sûrement a de quoi étonner toute l'Europe.

Neutralité
pour l'E-
lectorat
d'*Hanno-
ver*.

rope. Le Parlement s'étoit engagé de la manière la plus solennelle à défendre S. M. dans ses Etats d'Allemagne, au cas qu'ils fussent attaqués à l'occasion des affaires de la conjoncture présente; cela paroïssoit donc assez fort pour la tenir éloignée d'enfiler la voye neutre; aussi personne ne se trouva d'abord disposé à croire qu'il y eut quelque fondement au premier bruit qui s'en répandit. Mais comme l'événement est arrivé, on en peut croire une nouvelle révolution dans les affaires générales, & sur-tout une révolution aussi peu favorable que jamais aux intérêts de la Reine de Hongrie & de Bohême, qui comptoit beaucoup sur les promesses du Roi son allié; Promesses selon lesquelles S. M. devoit se porter à terminer les différends de cette Princesse avec le Roi de Prusse, ou à la secourir puissamment. Mais en m'avancant insensiblement dans la spéculation, je m'éloigne de mon article, qui d'ailleurs ne me fournit plus d'y rapporter, que la Convocation du Parlement pour le 7. du présent mois de Novembre, jour auquel elle a été de nouveau remise. Le Discours que le Roi y prononcera conséquemment à la nouvelle face qu'il fait prendre aux affaires, rendra tout le monde d'autant plus attentif, que l'on croyoit devoir attendre un accommodement général de la négociation d'Hannover.

II. *Hollande.* Le trouble dans lequel se trouve presque toute l'Europe, ne s'est pas encore glissé dans l'Etat; du moins l'Etat n'en fait-il pas montre. Requis par le Roi de la Grande-Bretagne de ne prendre aucune résolution à son insçu sur une proposition de neutralité que le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de France, lui a faite, il semble qu'il se soit

conformé à cette réquisition, puisque l'affaire en a été renvoyée aux Provinces diverses, selon la coutume, & que l'hiver arrivant avant qu'on ne se détermine sur ce point, les affaires générales auront pris leur tour, pour le faire comme il faut.

Lorsque Mr. de Fenelon fit aux Etats Généraux la proposition de la neutralité, il l'accompagna d'une déclaration qui portoit « que le
 » Roi Très-Chrétien son Maître ne demandoit
 » pas cette Neutralité dans la vûe d'en profiter pour son agrandissement ultérieur, que
 » ses vûes sont pures, droites & sincères, &
 » n'ont pour but que le maintien de l'ordre
 » & de la tranquillité dans l'Empire; que Sa
 » Maj. ne prétendoit pas rompre la loi domestique que le feu Empereur Charles VI. avoit
 » faite pour regler la succession dans sa Maison; qu'Elle sauroit rendre justice à la Reine
 » de Hongrie; mais que par le même principe d'équité envers tous & un chacun, Elle ne
 » pouvoit abandonner les droits fondés de l'Electeur de Baviere, son ancien Allié; qu'Elle
 » se persuadoit donc & s'assuroit même, que
 » Leurs Hautes-Puissances, suivant leur amour
 » reconnu pour la justice, ne condamneroit
 » pas la conduite qu'Elle se voyoit contrainte
 » de tenir en faisant marcher ses Troupes dans
 » l'Empire, pour ne pas laisser opprimer le
 » plus foible par le plus fort; & qu'ainsi L.
 » H. P. au moyen de leur impartialité, conserveront leur repos & leur tranquillité, sans
 » entrer dans les démêlés de l'Empire; tranquillité à laquelle Sa Majesté seroit toujours
 » charimée de contribuer, en tout ce qui sera
 » en son pouvoir, pour la satisfaction de la
 » Répu-

» République , n'ayant rien de plus à cœur ,
» que de donner aux Provinces-Unies en toutes
» occasions, les marques les plus convaincantes de sa constante amitié. »

Telles furent les insinuations de la Cour de France aux Etats-Généraux , pour les engager au parti qu'elle souhaitoit de leur faire prendre d'abord. Cependant , il est probable qu'ils ne s'y seroient point engagés sur cet exposé ; il n'est pas même certain qu'ils le feront encore : Mais ayant presque toujours agi d'intelligence avec la Grande Bretagne , & cette Couronne commençant de tourner sur un pivot , qui donne une idée assez singulière d'elle-même , il ne sera pas surprenant si la République se rend à la fin aux impressions qu'elle en reçoit.

En attendant tout demeure dans l'état de repos , il n'est plus question d'une nouvelle augmentation , & les représentations du Ministre d'Autriche d'une part , & de celui de Bavière de l'autre , semblent être écoutées d'une oreille égale. Il n'y a encore rien de réglé sur les difficultés qui regardent les limites de la Province d'*Over-Yffel* avec l'Electeur de Cologne , non plus que sur celles touchant la pêche d'*Islande* avec la Couronne de Dannemarck. Mais le bruit court que la grande affaire de *Quillers* & de *Bergue* , dans laquelle l'Etat a pris quelque part , est entièrement ajustée en faveur du Prince & des Princesses de Sultzbach , le Roi de Prusse ayant , dit-on , renoncé à ses prétentions , moyennant un équivalent qu'on lui procure ailleurs.

III. *Pays-Bas.* La feu Archiduchesse est remplacée dans le Gouvernement général des Pays-Bas Autrichiens , par le Sérénissime Prince Charles

Le Prince Charles de Lorraine Gouverneur Général. les de Lorraine, la Reine de Hongrie & de Bohême l'ayant déclaré pour remplir ce Gouvernement. Le Duc d'Arenberg, Général en chef des Troupes de Sa Maj. en ces Pays, a notifié par écrit cette déclaration à tous les Gouverneurs des Places &c., & le Comte de Harrach, qui exerce les fonctions par *interim* de ce Gouvernement général, en a aussi donné part aux Tribunaux. Son Excellence a convoqué en même-tems les Etats des différentes Provinces, pour leur donner part des arrangemens qu'il conviendrait de prendre dans la conjoncture présente, & pour leur demander des Subsidés & des Recrûs.

On compte de voir bientôt les conférences d'*Anvers* renouïées pour le Reglement du Tarif entre les Pays-Bas & la Grande-Bretagne, d'une façon qu'il en résultera plus d'effet que ce qui en a paru jusqu'à présent. Mais il ne se passe rien d'où l'on puisse conjecturer la même chose du Congrès de *Lille*.

Rétablissement du Commerce avec le Pays de Liege. Quant aux différends avec la Principauté de Liege, ils sont enfin terminés provisionnellement; c'est-à-dire, que les Sujets des Pays-Bas & ceux de Liege ont la satisfaction que le Commerce des deux Etats est rouvert, & que les choses sont remises à cet égard sur l'ancien pied, jusqu'à ce qu'il paroisse des Reglemens ultérieurs qui fixent encore mieux l'entretien du bon voisinage.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **N**OUS ne dirons rien ici des Armées du Roi qui sont hors du Royaume, nous réservons ce narré pour l'Article d'Allemagne, qui en présentera les principaux mouvemens. Mais si l'on veut entretenir ces Armées dans la force qu'elles furent lorsqu'on les mit en marche, il faudra, & l'on ne peut s'empêcher de le dire ici, faire des levées d'hommes bien nombreuses, s'il est vrai que celle qui est en Bavière, pour favoriser les entreprises de l'Electeur de ce nom, peut-être ensuite de quelques mesures prises avec le Roi de Prusse, afin de tenir ce Prince éloigné de faire la Paix avec la Reine de Hongrie & de Bohême; s'il est vrai, dis-je, que cette Armée souffre extraordinairement des maladies qui s'y sont jetées, & s'en trouve déjà considérablement diminuée, d'où l'on auroit lieu de croire comme certaine une création de cinquante nouveaux Régimens dont on parle depuis le mois de Septembre, & dont la levée qui devoit être de 36037. hommes, se feroit aux dépens des nouveaux Colonels; le Roi s'obligeroit seulement de leur fournir les armes & les habits. Mais les deux Corps qui sont l'un dans le Dauphiné, & l'autre près de Dunkerque se tiennent dans un aussi grand repos que la Flotte du Roi s'est tenuë à Toulon jusqu'au 25. Septembre, que forte de 14. Vaisseaux de guerre, & commandée par Mr. de Court, elle en partit, sans qu'on aprenne jusqu'ici

*Idee des
affaires de
la conjun-
cture.*

qu'ici quelle route elle a prise. Ces deux Corps avec la Flotte ne doivent se porter à aucune exécution ; car outre qu'il ne passera pas cet hyver de Troupes en Italie, si tant est que le dessein en étoit pris, il est décidé qu'on ne fera point partir d'Escadre pour la mer Baltique au secours de la Suede, dans la persuasion où l'on est que l'Angleterre n'en enverra point à la Russie. On a déclaré à ce sujet au Comte de Tessin, Ambassadeur de Sa Maj. Suedoise, que ce Prince recevra à la place une augmentation du subside que la Couronne lui donne, & que cette augmentation sera d'un million de livres. Mais ce qui, dans la conjoncture du tems, est un point aussi remarquable que singulier, c'est que le Baron de Hardenberg qui est à Paris depuis le commencement de Septembre de la part du Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur d'Hannover, y a travaillé dans la même affaire que Mr. de Busly, Ministre du Roi auprès de S. M. Britannique, l'un & l'autre s'étant envoyés des Couriers sans cesse, depuis qu'ils avoient entamé leur négociation. Enfin, ils ont négocié, conclu & signé un Traité de Neutralité pour tous les Etats du Roi d'Angleterre situés en Allemagne, par rapport aux affaires de l'Empire. Cette affaire peu attendue du public, & qui donne une face nouvelle aux affaires générales, fut terminée presqu'aussi-tôt qu'elle a été commencée ; Et depuis cet événement, ce qui paroïssoit devoir troubler les deux Cours, s'enfvelit sous le silence. On ne parle plus de satisfaction pour les attaques nocturnes faites au Cap *Tiberon* & dans le détroit de *Gibraltar* ; il n'est ainsi plus question en aucune maniere, de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. On

voit

voit au contraire le Ministère Britannique commencer de se prêter à des dispositions qui lui ont été faites pour terminer la guerre qui subsiste entre l'Espagne & l'Angleterre; & déjà par un effet de ces dispositions pacifiques, on sçait de Mr. de Thompson, Résident de la Cour de Londres à Paris, que les Seigneurs Régens de cette Cour ont fait différer le départ du nouveau transport de Troupes qu'ils destinoient & croyoient nécessaire pour l'Amérique.

En conséquence de ce qu'on vient de rapporter, il est autant qu'indubitable que les Etats Généraux des Provinces-Unies suivront l'exemple du Roi de la Grande-Bretagne, & accepteront la Neutralité que le Roi leur a offerte; qu'ils l'accepteront au moins pour leurs propres Etats, s'il n'y a pas moyen de l'accepter en même-tems pour les Pays-Bas Autrichiens.

Qui ne s'attendra point, ensuite de ces événemens, de voir les vûes de la Cour remplies dans toute leur étendue, & dans les Pays divers où elle les porte, si l'on ne remarque, peut-être, que la Sageffe Divine, dont les décrets sont toujours impénétrables aux hommes, n'en a disposé d'une manière différente.

De cette idée qu'on vient de donner des affaires générales, venons aux particulières. Mais venons-y après avoir fait connoître qu'il y a encore une négociation d'importance sur le tapis, & sans doute déjà terminée avec la Cour de Saxe. Les allées & venues de Courriers, & l'envoi des Ministres caractérisés, ne peuvent qu'en faire prendre une forte opinion. Le Palatin de Masovie, qui est le Comte de Poniatowski, après avoir déjà fait un séjour en France depuis la mort de l'Empereur, étoit

retourné

*Négociation
secrete avec
la Cour de
Dresde.*

retourné à Dresde, & en est revenu : Dans le même-tems arriva le Baron de Lofs, en qualité d'Envoyé du Roi Auguste de Pologne, comme Electeur de Saxe; ensuite est venu le Comte de Fitzdom, Chambellan du même Prince, pour seconder l'un & l'autre dans leur négociation, à laquelle le Cardinal, Mr. Amelot & d'autres Ministres du Roi se sont prêtés assidument. Quelques jours après le Comte de Poniatowski partit pour retourner à Dresde; & sans qu'on sache jusqu'ici le juste résultat de ce qui s'est passé, on fait néanmoins que ce Comte est parti des plus content de l'accueil que le Roi lui a fait dans quelques audiences particulieres auxquelles il a été admis. Tout va, dit-on, de cette négociation secreta, comme de celles qui ont été nouées ailleurs, en faveur de la Maison Electorale de Baviere; & l'on croit généralement que l'Electeur de ce nom, d'autant plus que le Ministre du Roi de Prusse à *Francfort* y a déclaré aux Ambassadeurs de Mayence & de Treves qu'il étoit muni d'un ordre précis de ne donner sa voix qu'à cet Electeur, & que si les Electeurs Ecclésiastiques tournoient leurs vûes sur un autre Prince, & causoient du trouble dans l'Empire, Sa Majesté Prussienne étoit résolüe de le soutenir de toutes ses forces, & avec une puissante Armée. Ceci est connu par plus d'un endroit. Le Maréchal de Belleisle en avoit donné avis d'abord. Le Baron de Wafner, Ministre de la Reine de Hongrie, dans des circonstances si pénibles pour son auguste Maîtresse, ne laisse pas de voir le Ministère, il dépêche des Exprés à Presbourg, & même il en

est un qui a été chargé de dépêches concernant les moyens de terminer les affaires de l'Empire par un accommodement à l'amiable entre les Parties intéressées. Mais on n'a pas eu lieu d'en attendre un prompt effet, aussi n'a-t-il pas de suite.

II. Pour soutenir les vûes de la Couronne dans la fermentation où est l'Europe, le dixième imposé sur tous les revenus du Royaume n'est pas encore jugé suffisant, quoique devant produire annuellement cinquante millions. On demandera au Clergé un don gratuit pour y suppléer, & ce don gratuit ne sera pas moins de quinze millions; avec cela l'Ordre de la Religion de Malthe s'abonnera actuellement pour les revenus qu'il possède en France; ce qui produira encore une somme assez considérable.

III. Toutes les personnes qui avoient des logemens à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires à Paris, ont eu ordre d'en sortir, afin de préparer cet Hôtel pour la réception de Said-Effendi, Ambassadeur Turc, qui y est attendu de jour en jour. Ce Ministre de la Poste Ottomane, dont nous avons fait mention le mois passé, entra le 14. de Septembre dans le Port de Toulon à bord de deux Vaisseaux François. Le 16. le Vaisseau sur lequel il étoit salua la Ville de plusieurs coups de Canon: D'abord après tous les Forts qui défendent la Rade, & les Batteries des Remparts du côté de la Mer, firent une décharge de toute leur Artillerie. Mr. de Busigny, Ecuyer du Roi, est parti sur la fin d'Octobre pour aller prendre cet Ambassadeur à Toulon dans les Carrosses du Roi; il a mené avec lui un grand nombre de Berlines, de Chaises &

*Ambassadeur Turc
arrivé à
Toulon.*

de Chevaux de selle pour les gens de la suite, qui sont au nombre de 150. L'on a donné aussi des ordres à tous les Gouverneurs & Commandans des Places & Villes, par où il passera, de lui rendre tous les honneurs qu'on rendroit à un Prince étranger. Deux Commissaires ont été envoyés en même-tems pour faire préparer les logemens sur la route. On voit une liste des présens du Grand Seigneur que Saïd-Effendi est chargé de présenter au Roi. Ils sont estimés deux millions cinq cens mille livres. Nous avons déjà dit de cet Ambassadeur, qu'on le croyoit chargé d'une négociation relative à la guerre entre la Suede & la Russie, & que le Comte de Tessin l'attendoit impatiemment, ayant des instructions pour traiter avec lui.

*Les Tunis-
sins remuent
de nouveau.*

IV. Non-obstant le châtimeut pris des Tunisins, ainsi que nous l'avons rapporté ailleurs *, châtimeut qui paroïssoit les avoir humiliés à l'excès, le Bey de cette République Barbaresque, a fait arrêter de nouveau dans le Port de *Tunis* tous les Vaisseaux François qui y étoient, & fait mettre les Equipages à la chaîne. Mais on fait croiser actuellement deux Bâtimens sur les côtes de *Tunis*, auxquels se joindront deux Vaisseaux de la Religion de Malthe; & l'on apprend de *Malthe* que deux Frégates Françaises y ont conduit deux Bâtimens Hollandois, chargés de munitions de guerre pour les Tunisins.

On apprend aussi du Port de l'*Orient* qu'il y est arrivé le Vaisseau le *Marquis d'Antin*, revenant de la *Vera-Cruz*, & chargé de marchandises pour la valeur sept cens mille piastres, pour le compte des négocians François.

V.

* Voyez le dernier Journal, page 269.

V. Le Gouvernement du Fort Louis du Rhin, vacant par la mort de Mr. de Permangle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est donné au Marquis de Meuze, aussi Lieutenant-Général. La place de Capitaine des Gardes du Pavillon d'Amiral qu'avoit le Comte de Pardaillan, tué dans le combat que trois des Vaisseaux du Roi ont eu avec quatre Anglois, à l'entrée du détroit de Gibraltar, & dont nous avons fait le récit, page 261. de nos derniers Mémoires, est conférée au Chevalier de Crenay, Capitaine de Vaisseau. La Charge de Garde des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi qu'avoit l'Abbé Sevin, dont la mort sera annoncée à la fin de ce Journal, est accordée à Mr. Millot, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Les Bénéfices auxquels le Roi a aussi nommé, sont, l'Evêché de *Die*, dont a été pourvû l'Abbé des Augiers, Vicair-Général de l'Archevêché de Lyon; celui de *Gap*, que l'Abbé de Condorcet, Vicair-Général de l'Evêché de Rhodes, a obtenu. L'Abbaye de *Saint Martin de Pontoise*, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, est donnée à l'Abbé de Saint Cyr, Sous-Précepteur de Mgr. le Dauphin; celle de *Ribémont*, même Ordre, Diocèse de Laon, à l'Abbé de Marbeuf, Lecteur de Mgr. le Dauphin; & le Prieuré Conventuel & électif de *Enfourchure*, Diocèse de Sens, à l'Abbé Saillier, Garde des Livres de la Bibliothèque du Roi.

Les Augustins déchauffés, de la Congrégation de France, ayant ouvert le 22. Septembre à Paris leur Chapitre général, ils élurent pour Supérieur Général de cette Congrégation, le R. Pere Paulin de la Province de Provence, qui

avoit déjà été élu en 1732. pour remplir la même Dignité.

*Inondation
en Lan-
guedoc.*

VI. Il y eut la nuit du 15. au 16. Septembre une espece de déluge dans une partie du Languedoc, dont les nouvelles publiques & les Lettres ont fait mention. Il fut occasionné par un orage qui a duré 24. heures. La Riviere de *Gardon* enfla tellement par les eaux qui abondoient de toutes parts, que la Ville d'*Alet*, située sur ses bords, fut entièrement submergée jusqu'à la hauteur de 20. pieds. Plusieurs maisons furent emportées ou renversées par la violence des eaux, quantité de marchandises & de denrées perduës, & des troupeaux de bestiaux noyés. Un assez grand nombre de personnes a eu aussi le malheur de périr par cet accident. Tous les endroits par où les eaux se sont ensuite écoulées, sont demeurés couvers de limon & de cailloux de l'épaisseur de quatre pouces. La Ville d'*Andeuze* & autres lieux le long de cette Riviere ont eu un pareil sort. La Riviere d'*Arbesche* du côté d'*Uzès*, a causé aussi beaucoup de dommage à la Ville de *Saint Ambroise*, dont le Pont a été emporté, de même que plusieurs maisons. On fait monter toutes ces pertes à plus de deux millions.

*Obseques
de la Reine
de Sardai-
gne.*

VII. Le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies, accompagné des Hérauts, se rendit le 16. du même mois au Parlement, de là à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides, où il fit lecture d'une Lettre du Roi pour inviter ces Cours à se trouver au Service funebre de la Reine de Sardaigne, dans l'Eglise de Nôtre-Dame. Le 22. ayant été fixé pour cette cérémonie, la Princesse de Conti, Mademoiselle de Charolois, & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon firent

fèrent les honneurs du deuil ; la première étoit conduite par le Duc de Chartres , le Comte de Clermont menoit la seconde , & le Prince de Conti la troisième. L'Abbé d'Harcourt , Doyen de la Métropolitaine célébra la Messe , qui fut chantée en musique par les Musiciens du Roi , & l'Abbé Segui , Prédicateur de la Cour , prononça l'Oraison funebre , qui eut l'applaudissement de toutes les Cours Souveraines qui assistoient à cette cérémonie , & du reste de l'Auditoire. *Que la nature avoit doïté la feu Reine de Sardaigne de grandes vertus : Que la Religion les avoit cultivées & augmentées ; c'étoit-là la division de l'Oraison.*

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE , depuis le mois dernier.

I. **L**A démarche du Roi de la Grande-Bretagne en arrêtant un Traité de Neutralité avec la France , pour ses Etats d'Allemagne , comme nous l'avons dit , & en donnant son suffrage pour la Dignité suprême de l'Empire , à l'Electeur de Baviere , comme il vient de le faire , à l'imitation du Roi de Prusse ; cette démarche , dis-je , pourra faire prendre bientôt un nouveau tour au système present de l'Europe ; puisque ce Prince , secondant de la sorte les desseins de la France , & les accomplissant peut-être par sa Paix avec l'Espagne qu'on dit prochaine , on veut en prendre l'augure que le rétablissement de la tranquillité générale se montrera plutôt qu'on n'avoit pû le penser. La conjecture qu'on croit donc en devoir tirer est ,

A à 2 que

Conjectures sur la parti du Roi d'Angleterre,

que Sa Maj. Britannique, sur qui la Reine de Hongrie & de Bohême s'étoit reposée jusqu'à avoir remis en quelque façon entre ses mains la décision de sa cause avec le Roi de Prusse, ayant donné dans un parti non attendu du public, elle ne fera pas moins cependant que d'employer ce qu'elle a de crédit pour concilier les intérêts de cette Princesse tant avec Sa Majesté Prussienne, qu'avec l'Electeur de Baviere, & le Roi d'Espagne. Mais comme ce seroit par de trop grands sacrifices pour la Reine de Hongrie, si cette Paix devoit se faire aux conditions que lui proposent jusqu'ici les Cours de Berlin & de Munich, il est à présumer que l'hyver au moins se passera avant qu'on n'en vienne à une composition. Pour se soutenir en attendant dans ses possessions la Sérénissime Reine a eu recours aux Sujets de ses Royaumes & Pays héréditaires, mais seulement par des représentations dictées selon l'exigence du cas, & proportionnées aux étroites circonstances où elle se trouve; & ces Sujets, sans balancer, lui ont offert gracieusement tous les secours en hommes & en argent qu'elle pouvoit esperer de leur fidélité. Cette voye infiniment plus douce que toute autre, quoique la vraye nécessité paroîtroit en autoriser l'usage en faveur de la Reine de Hongrie, lui gagne de plus en plus les cœurs de ses Vassaux. Lorsqu'elle s'adressa pour un secours aux quatre Ordres qui composent les Etats du Royaume de Hongrie, elle leur fit, mais avec autant de fermeté que de dignité, un Discours en Latin que nous devons rapporter, en voici la traduction. *La situation embarrassante où la Divine Providence permet que je me*

trouve,

Représentations de la Reine de Hongrie.

trouve, est accompagnée de circonstance: si dangereuses, que je ne puis esperer d'en sortir, que par le moyen de secours également prompts & puissans. Abandonnée de mes amis, persecutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, il ne me reste plus d'autre ressource que de demeurer dans ce Royaume, & d'y confier ma Personne, mes Enfans, mon Sceptre & ma Couronne à mes fidèles Sujets de Hongrie. Je ne balance point à leur confier le tout. Leur fidélité & leur bravoure ne me laissent aucun doute, qu'ils ne fassent usage de toutes leurs forces pour me défendre & se défendre eux-mêmes promptement & constamment dans cette triste conjoncture.

II. La Reine avoit fait assembler le 11. Septembre au Palais les quatre Ordres de Hongrie, pour leur faire le Discours que nous venons de donner; Discours qui arracha les larmes de toute l'Assemblée, & qui ne fut pas si-tôt fini, que la Salle rétentit d'une voix unanime: *Nôtre Reine sera secourüe, nous la défendrons contre ses ennemis, nous y sacrifierons nos biens & nos vies.* Les Etats se rendirent ensuite au lieu ordinaire de leur Assemblée, & résolurent de faire monter incessamment à cheval la plus grande partie de la Nation, afin de marcher au secours de la Reine. Cette résolution fut mise par écrit, & le Palatin, & l'Archevêque de Colozza furent chargés de la remettre à Sa Majesté. En même-tems les Etats résolurent de publier un Manifeste contre l'Electeur de Baviere, & d'établir une loi perpétuelle pour exclure à jamais ce Prince & toute sa Maison du droit de posséder la Couronne de Hongrie; & depuis, les mêmes Etats montrans journellement plus de zèle pour la défense de la juste cause de leur Souveraine,

*Resolution
des Etats de
Hongrie en
faveur de la
Reine.*

qui les a remis dans la plûpart de leurs anciens privileges, lui ont proposé de faire aussi prendre les armes au Ban & à l'Arriere-Ban de Transilvanie, d'Esclavonie & de Croatie. Mais sans cela on compte que l'Armée Hongroise fera forte d'environ cinquante mille hommes.

Tout ceci seroit très-capable de déconcerter bien des projets de la part de l'ennemi, qui vient à main armée fondre dans les Etats héréditaires de la Reine. Tous les Comtés de Hongrie avoient déjà rassemblé au commencement d'Octobre la meilleure partie des Troupes que la Diète a promises, & formoient alors des magazins pour leur subsistance. On doit ainsi croire presentement ces Troupes en marche vers l'Autriche, & la Bohême, où le besoin en paroît également pressant, comme nous le remarquons, après que nous aurons dit encore des Etats de Hongrie, que le 20. Septembre ils reconnurent & nommerent le Sérénissime Grand Duc de Toscane en qualité de Co-Régent, ou Associé au Gouvernement de la Reine, conformément aux vûës & aux dispositions de Sa Majesté.

**Le Grand
Duc recon-
nu Co-Ré-
gent.**

Le Grand Duc remercia la Députation qui étoit venu lui déclarer sa nomination à la Co-Régence, & l'assura que le titre que les Etats lui déferoient, seroit pour lui un motif de s'appliquer fortement à tout ce qui pourroit contribuer à l'avantage des Hongrois. Le lendemain Son Altesse Royale prêta le serment requis pour exercer la Co-Régence.

III. La conjoncture serrée ou la Cour de Baviere met celle de Vienne, a fait prendre à cette dernière les mesures les plus propres pour lui faire face à l'aide du secours des Hongrois, & a pris toutes les précautions pour que la
Ville

des Princes &c. Novembre 1741. 369

Ville de *Vienne* soit entr'autres dans un bon état de défense, & pourvûë de tout le nécessaire en vivres & en munitions. Il n'y a point d'arrangemens qu'on n'eut pris à cet effet; & les réparations qu'on a jugé à propos de faire aux anciennes Fortifications de cette Capitale, ont été poussées avec tant de chaleur, que sur la fin de Septembre elles furent entièrement finies, les nouvelles se perfectionnoient également: On a fait trois rangées d'abatis dans la Forêt qu'on appelle le *Bois de Vienne*: On a coupé & ruiné tous les grands chemins qui conduisent de la Haute Autriche à cette Ville: l'on a élevé des Redoutes le long du *Danube* pour empêcher les Bava-rois de s'approcher de Vienne par eau; & à cette fin on envoie dans la Haute-Autriche toutes les Saïques qui arrivent de Hongrie, & on en construit de plus un grand nombre. Par là la Ville de Vienne se trouve dans un aussi bon état qu'elle a jamais été, & très-bien pourvûë d'Artillerie qui y est arrivée depuis peu, & d'une garnison nombreuse. On l'a cru devoir fournir ainsi, sur les apparences que les Bava-rois viendront y mettre le Siege; & ces apparences sont telles qu'elles ont fait prendre le parti aux deux Impératrices Doüairieres de se retirer, savoir, l'Impératrice première Doüairiere à *Closter-Neubourg*, & l'autre à *Gratz* avec l'Archiduchesse Marie-Madeleine. On a fait aussi partir l'Archiduc pour *Presbourg*, & ce qu'il y avoit dans Vienne de personnes de rang s'est rendu en Hongrie ou en Stirie; de maniere que tous les Palais y sont déserts. Mais ceci pourra bien n'être pas de longue durée, si l'ennemi renonce à ses vûës sur cette Capitale, la sachant en si bon état de défense.

*Mesures
prises pour
la défense
de Vienne.*

*Les Impé-
ratrices se
retirent.*

défense ; & comme il pourroit bien les tourner vers la *Bohème*, l'Armée Hongroise dirigera, en ce cas, sa marche vers ce Royaume, pour se joindre au Corps du Prince de Lobkowitz, qui occupe toujours le Camp de Pilsen.

IV. Pendant qu'on se préparoit à Vienne pour repousser l'ennemi, en cas d'attaque, on en faisoit autant dans les trois Villes qui composent la Capitale du Royaume de Bohème. Plusieurs milliers d'hommes y ont travaillé aux Fortifications ; on en a rempli les magasins, augmenté la garnison du Régiment de Seckendorff, & de quelques centaines d'hommes venus de la Silesie, & qui avoient été échangés contre un pareil nombre de prisonniers Prussiens faits à l'Armée du Comte de Neipperg.

Mais ne quittons pas encore la Ville de *Vienne*, dont les portes sont ouvertes comme à l'ordinaire, & où les postes arrivent & en partent comme de coutume. On y a abondamment pourvû l' Arsenal. Le Régiment des Gardes du Corps de cette Ville, qui consiste en 4. mille hommes, a été mis sur le pied ordinaire de ceux de campagne, & recevra à l'avenir la même paye. Ceux de Molck, de Waldeck & de Bareuth, qui ont campé pendant quelque-tems dans les Fauxbourgs, sont entrés dans la Ville, de même qu'un Régiment de Croates consistant en trois mille hommes. La Bourgeoisie s'exerce aux armes, & le 5. Octobre elle fit ses exercices de la même manière que les Troupes réglées, en présence du Comte de Kevenhuller, Felt-Maréchal des Armées de la Reine, & Vice-Président du Conseil de Guerre, du Prince Wen-

cclass

des Princes &c. Novembre 1741. 371

Georg de Lichtenstein, du Général Werinbrand, du Prince de Dourlach, & de plusieurs autres Généraux & Seigneurs, qui en témoignèrent leur satisfaction, & lui donnerent les éloges les plus capables de la faire redoubler de courage. Un corps de Chasseurs qu'on vient de former dans l'Autriche, est aussi entré dans Vienne, aussi-bien que la première colonne d'un Régiment de Rasciens à cheval, dont les Officiers sont armés de lances, & qui consiste en sept Compagnies de 140. à 150. hommes chacune. Cette colonne qui entra le 4. Octobre, ayant défilé, & fait ses évolutions devant le Comte de Kevenhuller, elle continua sa route pour la Haute-Autriche. Les deux autres colonnes ont pris la même route sans passer par Vienne, trois Compagnies de Hussars du Comté de Raab sont allés les joindre. La première colonne du Ban & de l'Arrière-Ban de Hongrie, n'est attendue de jour à autre. Les Saïques, dont nous avons dit un mot, sont déjà dans la Haute-Autriche; ces Bâtimens, outre leurs voiles, ont un banc de 14. rames à chaque côté, & quelques petites pièces de Canon, montées de façon sur des pivots, qu'on peut les tourner, lever & baisser comme on veut.

En faisant ce narré, nous aprenons qu'un Trompette de l'Armée de Bavière s'est présenté le 7. au premier poste avancé de Vienne, & qu'ayant demandé à être mené chez le Comte de Kevenhuller, il y fut conduit les yeux bandés. Sa commission, si l'on dit juste, est une sommation pour demander que cette Ville se soumette à l'obéissance de l'Electeur de Bavière, aussi-tôt que l'Armée de ce Prince sera à portée de prendre possession des portes.

*Sommation
de la part de
l'Electeur
de Bavière.*

Cepen-

Pendant on a de la peine à se persuader à Vienne que son Altesse Electorale, qui, à la vérité, s'est renduë avec son Armée dans la Haute-Autriche, & qui a même déjà pénétré dans la Basse, ait intention de pousser outre, pour entreprendre le Siège de cette Capitale. On est dans la pensée, au contraire, & l'on s'y confirme, qu'elle repliera sur la gauche, & marchera vers la Boheme, aussi-tôt qu'un deuxième corps de Troupes auxiliaires de France sera arrivé dans le Haut-Palatinat, ce qui a dû être pour le 15. d'Octobre.

V. Sur l'avis qu'eut la Reine que l'Armée de l'Electeur de Baviere s'étendoit déjà au long & au large dans la Haute-Autriche, sur la fin de Septembre, on publia le 28. du même mois de la part de S. M. ce qui suit.

Nous Marie-Therese, Reine de Hongrie & de Boheme &c. assurons de nôtre affection nos fidèles Etats & Sujets, & particulièrement ceux de nôtre Archiduché d'Autriche sur l'Ens, & leur faisons savoir, que Nous avons été informés que de la part de l'Electeur de Baviere, on ne se contente pas d'avoir envahi nôtre Patrimoine, mais on entreprend aussi par des Lettres circulaires pleines de menaces de vous forcer à lui prêter hommage, & que le 2. du mois d'Octobre prochain a été fixé à cet effet. Nous nous promettons à la vérité de vôtre fidélité autant que de vôtre amour & de vôtre zèle, que vous êtes de vous-mêmes très-éloignés de vous prêter à ces sollicitations, & que vous vous y conformerez encore moins, comme Nous vous le défendons par les presentes. Si cependant par un effet de la force supérieure, il arrivoit quelque chose de contraire à nos intérêts,

Nous

des Princes &c. Novembre 1741. 373

Nous le déclarons dès-à-présent pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour nul & comme non arvenu. C'est de quoi tout l'Univers sera d'autant plus aisément convaincu, qu'il l'est déjà de la bonté de nôtre cause, & qu'il le sera encore davantage par l'ordre que nous avons donné d'exposer au public (ce qui n'a pû se faire plutôt) l'insubsistance de tout ce qu'on employe de la part de l'Electeur pour colorer son prétendu droit de succession. Donné en nôtre Château Royal de Presbourg le 28. Septembre 1741. & de nos Regnes le premier.

VI. Il y a tous les jours Conseil à Presbourg, & il ne roule que sur les moyens d'accommoder d'une maniere raisonnable les Princes prétendans à la succession du feu Empereur. On prend cette voye qui est jugée la plus convenable, tandis qu'on a les armes à la main pour ne pas trop sacrifier dans cette conjoncture, quoique la plus épineuse & la plus embarassante où la Cour de Vienne eut jamais été. Il n'y a pas à présent, ensuite de ce qui a été mis en œuvre, jusques aux bons offices du Roi Très-Chrétien, qui, dit-on, ne soient demandés; & comme la Reine a fait toujours remarquer de sincères intentions de cultiver l'amitié de ce Monarque, on ne perd pas encore l'entiere esperance de voir les choses parvenir à une composition. Les Couriers de *Versailles* vont & viennent à cet effet: Il en arrive également d'*Hannover* & de *La Haye*; & sans savoir au juste dans quelle situation se tient le Roi de Pologne Electeur de Saxe envers la Reine, les Exprés se dépêchent également de Presbourg à *Dresde*, & de *Dresde* à Presbourg. Mais ce Prince, à ce que l'on prétend, veut aussi

aussi tirer parti de la conjoncture : Outre le suffrage de Bohême dont il ne veut pas se relâcher, la Haute-Silésie & la Moravie sont ce qu'il paroît avoir en vûë. Enfin c'est le troisième prétendant à la succession du feu Empereur, ou plutôt le quatrième, si l'on y joint le Roi d'Espagne. Et tout cela donne cours au bruit d'un Traité de partage.

Redressement des griefs des Hongrois.

Séparation de leur Diète.

VII. La conjoncture telle qu'on la représente pour la Cour de Vienne, ne pouvant être que favorable aux demandes des Hongrois pour le redressement de leurs griefs, ils en ont tiré l'avantage qu'ils en pouvoient attendre; mais plus encore pour le zèle qu'ils montrent afin de soutenir leur Souveraine. Les Evêques & les Prélats de Hongrie ayant ainsi donné à la Diète du Royaume les éclaircissemens qui leur avoient été demandés, par rapport à la possession de quelques revenus éventuels, il a été résolu dans la Diète de ne plus toucher à l'avenir cet article; & la Reine qui, sur une nouvelle réquisition des Etats, leur a donné la déclaration spécifique qu'ils demandoient par rapport au redressement de leurs griefs, en a reçu par retour de nouvelles assurances que leurs biens & leurs vies seront sacrifiés pour son service & celui du Grand Duc Co-Régent. Après ces nouvelles protestations la Diète s'est séparée à la satisfaction de toute l'Assemblée, mais en particulier des Protestans, à qui la Reine a promis des Commissaires pour examiner leurs plaintes, & remettre les choses à leur égard sur le pied où elles doivent être, conformément aux Constitutions du Royaume. Cette séparation se fit le 5. Octobre. Sa Majesté avoit fait une promotion de Seigneurs

gneurs Hongrois dès le mois précédent : Il convient de la rapporter. La voici. *Conseillers d'Etat actuels*. Les Comtes Wolfgang Sereny, Emeric Zichy, Sigismond Bereny, Charles Palfy, Antoine Esterhazy, Ladislas Erdoedy, Paul Ballasa, Jean Esterhazy, André Cohary, Louïs Erdoedy, Thomas Bereny, le Baron Klobuziczky, Evêque. *Conseillers privés titulaires* : Les Comtes Adam Bathiany, Thomas Szirmay, & Barkoczy, Evêque. *Chambellans actuels* : Les Comtes Joseph Keglovich, Nicolas Zichy, Emeric Bathiany, François Forgath, Rudolphe Palfy, François Czacky, Thomas Bereny, Thomas Szirmay, Eugene Bathiany, Emeric Barkoczy, Balthasar Nodasti, Jean Czacky, Antoine Kery, Etienne Esterhazy, & les Comtes de Croatie Charles Ratkay & Kornick. Les Comtes de Transilvanie, Etienne Mikes, François Gyulai, Joseph Bethlen, Gabriel Bethlen, Ladislas Telcky, & les Barons Paul Hallen & Ladislas Kemeny. *Chambellans titulaires* : Les Comtes Jean Palfy, Nicolas Kohary, & Nicolas Erdoedy. *Felt-Maréchaux* : Alexandre Karoly, Joseph Esterhazy, George Czacky. *Lieutenans-Felt-Maréchaux* : Gylany, Kohary, Baroniay, Festetitz. *Majors-Généraux* : Le Comte François Forgatz & le Baron Andrasy. Toute la Nation a témoigné un extrême contentement de cette promotion.

VIII. Nous laisserons la Cour de la Reine de Hongrie à *Presbourg*, où elle restera, si l'Electeur de Baviere ne penetre pas trop avant dans la Basse-Autriche : Mais si ce cas arrive, elle pourra aller résider à *Bude*, à *Pest*, ou à *Gratz* ; l'Impératrice seconde Douairiere, qui est dans
la

la dernière de ces Villes, se rendroit pour lors à *Clagenfurth*.

IX. Quelques Régimens Autrichiens doivent revenir d'Italie où le danger ne paroît plus si pressant ; & arrivans dans le *Tirol*, les milices de ce Pays qui sont à présent de 25. mille hommes, & quelques milliers de Dalmatiens se joindront à eux, pour faire conjointement, s'il est possible, une invasion dans l'Electorat de Baviere. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen est destiné pour commander ce Corps. Déjà des Payfans Tiroliens se sont attroupés & ont commis du desordre sur les frontieres de cet Electorat.

X. Après la déclaration de guerre de l'Electeur de Baviere, son Armée qui campoit à *Schaerdingen*, n'a point attendu celle de France pour commencer ses opérations : Elle est entrée seule dans la Haute-Autriche, s'est emparée de *Lintz*, qui en est la Capitale, a poussé plus loin, & s'est avancée jusques dans cette partie du Pays qu'on appelle le *Pays sous l'Ens*, ou elle s'est aussi emparée de la Ville d'*Ens*, de *Germünd* sur le *Traun*, & a pénétré jusqu'à *Strimberg*, les Troupes de la Reine de Hongrie qui étoient sur la frontiere s'étant retirées à son approche. S. A. E. qui est à la tête de ses Troupes, avoit fait répandre de tous côtés, & au tems que nous l'avons dit dans nos derniers mémoires, son grand Manifeste, par lequel il tâche de faire valoir ses prétentions sur la succession de l'Empereur défunt. Voici en racourci ce qui y est contenu d'essentiel.

» L'Europe entière est instruite des droits
» Incontestables de la Sérénissime Maison

de Baviere sur plusieurs des Royaumes & *Manifeste*
Etats que possédoit le feu Empereur Char- *de l'Electeur*
les VI., & l'Electeur de Baviere ne pourroit, *de Baviere,*
sans manquer essentiellement à ce qu'il doit
à sa Maison, & à ce qu'il se doit à lui-
même, abandonner ou négliger des préten-
tions aussi justes que celles qu'il forme sur
la succession Autrichienne.

» Ce n'est qu'avec regret, & malgré son
» amour naturel & constant pour la Paix,
» qu'il se voit forcé par les hauteurs & l'ob-
» stination de la Cour de Vienne, de recourir
» à des moyens plus efficaces de se faire rendre
» la justice qui lui est dûë.

» Ce n'est ni par esprit de conquête, ni par
» des vûës d'ambition, qu'il sort des bornes
» de la modération, dont il ne s'étoit point
» encore écarté; c'est l'obligation indispensa-
» ble où il est de reclamer le Patrimoine de sa
» Maison & l'héritage qui lui est dévolu,
» qui forme le motif de la résolution qu'il
» prend d'employer au maintien de son hon-
» neur & à la conservation de ses droits tou-
» tes les forces & toute la ressource que la
» Providence divine lui a menagées.

» Les Pays Autrichiens relevoient ancienne-
» ment du Duché de Baviere, auquel ils étoient
» incorporés, & formoient un Patrimoine des
» Ducs de ce nom, lorsque la mort de *Frede-*
» *ric* le Belliqueux, dernier Duc de la Branche
» Bavaoise qui regnoit en Autriche, fit aussitôt
» paroître nombre de concurrens.

» Quoique de tous ceux qui se mirent au
» rang des prétendans, les mieux fondés fus-
» sent, sans contredit, les Ducs de Baviere, ils
» ne furent pas les plus heureux, & ne purent
» empê-

» empêcher qu'avec la fuite des tems le Roi
 » *Ottocare* de Boheme n'emportât sur eux les
 » avantages de la possession.

» *Ottocare* ayant été expulsé de l'Autriche par
 » l'Empereur *Rudolphe* de Hasbourg, qui de-
 » voit son élévation au Trône Impérial à la
 » nomination de *Loüis* le Severe, Duc de Ba-
 » viere, en qui les autres Electeurs avoient
 » compromis, les Ducs de Baviere se flatoient
 » que ce Pays conquis sur l'Usurpateur, leur
 » seroit restitué; mais *Rudolphe* préfera d'en
 » investir ses propres fils, manquant en cette
 » occasion aux devoirs les plus essentiels de la
 » justice & de la reconnoissance, & ne laissant
 » aux Ducs de Baviere d'autre voye que celle
 » des protestations.

» C'est ainsi que *Rudolphe*, qui tenoit son
 » autorité de la préférence que *Loüis* le Severe
 » lui avoit donnée en le proclamant Empereur,
 » s'est servi contre son propre Bienfaiteur de
 » cette même autorité pour dépouiller la Maison
 » de Baviere de son ancien Bien patrimonial, &
 » la frustrer encore du bénéfice des donations
 » à elle faites par le Duc *Conradin* de Souabe;
 » donation néanmoins que lui & les autres
 » Electeurs, aussi-bien que quelques Etats de
 » l'Empire, avoient vû auparavant confirmée
 » par differens Actes des plus autentiques.

» Tant d'injustices autorisoient les Ducs de
 » Baviere à mettre les armes à la main pour
 » se procurer par la force ce qu'ils n'avoient
 » pû obtenir de gré; mais *Rudolphe* qui avoit
 » adroitement prévenu & gagné les Princes de
 » l'Empire, auxquels il avoit sçu d'ailleurs
 » inspiéter de la jalousie contre la Maison de
 » Baviere, s'étoit rendu trop puissant pour
 » qu'on

« qu'on entreprît de l'attaquer si legerement ;
« de maniere que ces Ducs , après avoir pro-
« testé en pleine Diette , n'eurent d'autre parti
« à prendre , que de remettre à des conjonctu-
« res plus favorables la poursuite de leurs
« droits.

« L'Empereur *Ferdinand I.* ayant prévu que
« les prétentions de la Maison de Baviere sur
« l'Autriche & autres Etats pourroient en son
« tems donner occasion à de grands differends ,
« ordonna , pour les prévenir , dans son Testa-
« ment & son Codicille , qu'au défaut de la
« ligne masculine de la Maison d'Autriche , les
« Descendans de sa fille *Anne* , mariée dans la
« Maison de Baviere , succederoient aux Etats
« d'Autriche. »

Dans la suite de ce Manifeste , on expose les
mérites de la Maison de Baviere envers celle
d'Autriche , ce qu'elle a souffert de tems en
tems des Empereurs Autrichiens , & tout de
suite « que puisque *Madame l'Archiduchesse* »
« Grande Duchesse de Toscane , refuse d'écou-
« ter l'équité , & n'a voulu accorder de bon gré
« à la Maison de Baviere rien de ce qui lui
« appartient de droit , il ne reste plus d'autre
« parti à prendre que de l'y obliger par les ar-
« mes ; & qu'au surplus S. A. E. n'a pû se
« dispenser de prendre ce parti , afin que la
« postérité ne pût lui faire le reproche d'avoir
« prétendu beaucoup & rien exécuté.

« L'Electeur , dit-on ensuite , se promet des
« Etats de l'Empire , que non-seulement ils con-
« tinuëront d'accorder le passage aux Troupes
« auxiliaires de France , mais qu'ils lui accor-
« deront aussi leurs secours. Les Etats d'Autri-
« che sont aussi exhortés à reconnoître l'Electeur

» pour leur Souverain légitime. On promet à
 » ceux qui le feront , la protection de S. A. E. &
 » un doux gouvernement , & l'on menace du
 » contraire ceux qui se prêteront aux insinua-
 » tions de la Cour de Vienne. Enfin S. A. E.
 » implore sur ses armes la bénédiction du Ciel ,
 » & promet à l'Empire une tranquillité constante
 » après ces troubles. »

*Hommage
 prêté à
 l'Electeur
 de Baviere.
 &c.*

Tel est le Manifeste de l'Electeur de Baviere ,
 qui en exécute le contenu. Le 2. Octobre il
 revint de son Armée à *Lintz*, où il avoit convoqué
 les Etats de la Haute Autriche , & les avoit sommé
 par une Ordonnance circulaire , dans laquelle il
 prit le titre de Duc d'Autriche , de lui prêter
 hommage. Après cette cérémonie , à laquelle
 nombre de Seigneurs Autrichiens ont manqué ,
 par un zèle à tout sacrifier pour leur auguste
 Souveraine , l'Electeur de Baviere est retourné à
 son Armée , & s'est avancé , comme on l'a dit ,
 jusqu'à *Strimberg*. Mais il paroît que S. A. E. n'ira
 pas plus loin avant l'hyver , soit dans la croyance
 que la Reine de Hongrie acceptera des propo-
 sitions qui lui ont été faites pour un Traité de
 Partage , soit pour se rendre à *Francfort* , où il
 n'y a presque plus de doute qu'elle ne reçoive
 la Couronne Impériale , puisque la plupart des
 Electeurs de l'Empire se sont déjà déclarés en sa
 faveur , & en dernier lieu le Roi de la Grande-
 Bretagne , comme Electeur d'Hannover.

XI. Son Altesse Sérén. de Baviere a été sui-
 vie en campagne par les Ministres Etrangers.
 Depuis qu'elle est dans les Etats de la Reine de
 Hongrie , elle a fait tirer une ligne dans la
 Haute-Autriche qui a été garnie de Redoutes
 de distance en distance ; ce qu'elle paroît vou-
 loir étendre jusques aux frontieres de la *Stirie* ,
 pour

pour couvrir les Pays dont elle s'est déjà comparée, contre une invasion de la part des Hongrois. Comme les Milices du *Tirol* s'assemblent vers la frontiere, & doivent être jointes par des Troupes réglées qui viennent d'Italie, les Milices de Baviere se sont aussi postées sur la frontiere, afin de mettre le Pays hors d'insulte de ce côté-là. Il y a déjà eu des rencontres entre les Hussars de part & d'autre vers la Basse-Autriche.

Les Bavarois se combattent.

XII. Pendant les marches de l'Armée Bava- roise depuis son camp de *Lintz* jusqu'à *Strimberg*, elle a été jointe par les divisions de Troupes Françaises qui ont marché sous les ordres du Comte Maurice de Saxe, & du Comte de Segur. Le reste de l'Armée de France qui est entrée en Baviere, ainsi que nous l'avons rapporté le mois dernier, & un nouveau Corps de quinze mille hommes des mêmes Troupes qui s'y doit rendre, ayant aussi passé pour cela le *Rhin* au *Fort-Loëis* & à *Spire*, se tiennent fort tranquilles, & attendent les ordres qui leur seront donnés. *Donawert* & *Ingolstadt* ont reçu des garnisons de ces Troupes. On prépare des quartiers d'hiver pour les autres. Le Maréchal de Belleisle doit venir les regler. Les maladies qui ont regné dans l'Armée Française n'y ont pas tant emporté de monde que le bruit en a couru. Comme le Cercle de *Souabe* a accordé le passage à cette Armée à la réquisition de l'Electeur de Baviere, on lui a demandé aussi des sûretés pour le retour, c'est-à-dire, une entiere neutralité, & la consignation de quelques Places; ce qui, dit-on, a été accordé à S. A. S. E. Le même Cercle ayant aussi accordé & conclu un Cartel avec le Roi de France pour

la livraison des Déserteurs de ses Troupes qui sont entrées sur les terres de l'Empire, ce Cartel de la France est aussi conclu avec le Roi de Prusse.

*Armée du
Maréchal de
Maillebois.*

XIII. On peut compter jusqu'à cent mille hommes de Troupes de France presentement dans l'Empire, y compris le dernier Corps qui a passé le Rhin, pour diriger encore sa marche vers la Baviere. L'Armée qui est sous les ordres du Maréchal de Maillebois, après avoir campé quelque-tems à Neuss près de Cologne, où l'Electeur de ce nom l'est venu voir, a passé ce fleuve successivement, & est allée camper à Goltzheim, où elle a été jointe par un Corps de Troupes Palatines. Il y a aparence qu'elle ne sera partie presentement de cet endroit que pour prendre des quartiers d'hiver, peut-être, dans ces environs de Dusseldorp, peut-être ailleurs, ce qui se saura positivement dans peu: Car la démarche du Roi de Grande-Bretagne Electeur d'Hannover, en concluant un Traité de Neutralité avec la France, & accordant son suffrage à l'Electeur de Baviere, a sûrement occasionné quelque changement dans ce qui étoit projeté au sujet de l'Armée de France.

Quoiqu'il en soit, la Régence de Cleves a permis aux Commissaires de cette Armée d'acheter dans les Etats du Roi de Prusse une quantité qui a été réglée, d'avoine, d'orge, de froment & de paille, à un prix dont on est convenu: Et l'Electeur Palatin croit non-seulement dans cette conjoncture avoir son Infanterie sur un bon pied comme elle se trouve, ce Prince veut aussi qu'un Corps de Carabiniers & de Dragons qui est à Dusseldorp, soit incessamment remonté; ses ordres sont donnés à cet effet.

des Princes &c. Novembre 1741. 383

XIV. *Manheim.* C'est en cette Ville qu'a été entamée la négociation qui termine une fois pour tout les differends entre le Roi de Prusse & l'Electeur Palatin, sur la succession des Duchés de Juillers & de Bergue, dont nous avons fait mention dans ce present Journal, pag. 355. Le Marquis de Tilly, Ministre de France, y a été employé, & cette affaire, comme on l'assure, est absolument réglée. On s'attend ainsi de voir bientôt la Convention conclüe à cet égard. La Cour Palatine paroît fort satisfaite de cet événement, qu'on attendoit, peut-être, pour prendre les dernières résolutions sur le Mariage du Duc de Sultzbach avec la Princesse aînée, & du Prince Clement de Baviere avec la seconde, dont on a fixé la célébration au 15. du mois de Janvier prochain. L'Electeur de Cologne doit benir ce double mariage, pour lequel on fait des préparatifs qui en rendront la cérémonie des plus brillante. L'Electeur de Baviere, qui pour lors sera vraisemblablement Empereur, passera par cette Ville allant à *Francfort*, & s'y trouvera, comme on le publie, lors du mariage; ce qui mettroit *Manheim* dans un lustre & dans un éclat où elle n'aura jamais été.

L'affaire de Juillers & de Bergue terminée.

XIV. *Francfort.* Il est enfin de l'Electiön d'un Roi des Romains futur Empereur, que le present mois de Novembre ne doit point passer sans qu'elle arrive. On s'en persuade d'autant plus que l'entrée publique de l'Electeur de Mayence est fixée au 21.; que celles des l'Electeurs de Cologne, de Treves, & de Baviere se feront au même-tems, & qu'on procédera tout de suite à l'ouverture de la Diette, & à réunir les suffrages en la personne du dernier de ces Princes, puis-

Tout se prépare pour l'Electiön.

qu'il a déjà ceux des Rois d'Angleterre & de Prusse, ceux des Electeurs de Cologne & Palatin, & que ceux des Electeurs de Mayence, de Treves & de Saxe ne peuvent par consequent lui manquer. Quant au suffrage de l'Electorat de Boheme, il y a toute aparence, pour les difficultés, qu'il occasionne, qu'il sera suspendu pour cette fois-ci, ensuite d'un Mémoire des Ministres Electoraux de Cologne, de Prusse, de Baviere, & Palatin, présenté au Ministre de Mayence, & que voici.

Mémoire
pour sus-
pendre le
Suffrage de
Boheme.

LE Directoire Electoral de Mayence nous ayant déclaré dès le mois de Juin dernier, que Son Altesse Electorale de Mayence, pour donner des marques de son zèle pour le bien de la Patrie, & pour conserver la tranquillité dont elle a besoin, étoit disposée à se rendre en personne à Francfort, conformément à la Bulle d'Or, & à faire l'ouverture de la Diette d'Electon, aussi-tôt qu'elle pourroit compter que ses Sérénissimes Collegues seroient aussi disposés à s'y rendre, ou en Personne, ou par leurs Ambassadeurs, nous requerant en consequence d'informer sans délai nos Sérénissimes Maîtres de cette déclaration, & de demander leurs sentimens à cet égard : Nous n'avons pas manqué de nous conformer à cette réquisition, & nous avons reçu en consequence l'ordre précis de nos Maîtres de déclarer en leur nom, comme nous déclarons par la présente, qu'ils sont entièrement résolus de pousser cet ouvrage également salutaire & nécessaire, & de se rendre aussi à Francfort ou en personne, ou par leurs Ambassadeurs, au tems que Son Alt. Elect. de Mayence s'y rendra. Mais comme il a été arrêté dès le commencement, que les délibérations commenceroient par ce qui regarde le Suffrage Electoral de Boheme

des Princes, &c. Novembre 1741. 385
Bohème & son admission, & qu'avant toutes choses on recueilleroit les avis la-dessus, nous avons reçu ordre de nos Maîtres de déclarer préalablement, que pour des raisons connues, ils ont pris unanimement la ferme & inébranlable résolution de suspendre & laisser reposer le Suffrage de Bohème dans cette prochaine Election d'un Roi des Romains futur Empereur, mais pour cette fois-ci seulement, & sans conséquence pour l'avenir. Nos Sérénissimes Maîtres reconnoissent sans difficulté, que le Suffrage Electoral est affecté & attaché au Royaume de Bohème; on se réserve expressément à cet égard, en vertu de la présente Déclaration, que cette suspension ne portera préjudice ni au College Electoral en général, ni à aucun de ses Membres en particulier, ni à leurs Héritiers & Descendans, ni aux Droits & Prérogatives des Electeurs; & qu'elle ne pourra pas non plus être regardée & interprétée comme portant la moindre atteinte à la Bulle d'Or & aux anciennes Coutumes. Que si, contre toute attente, le contraire arrivoit, non-seulement on n'entend pas y prendre aucune part, mais au contraire, on proteste de nullité & d'abus. En foi de quoi, nous avons signé la présente Déclaration &c. Francfort le 21. Septembre 1741.

Le Ministre de Saxe dont le Principal ne s'est point encore délisté du Suffrage Electoral de Bohème, s'est excusé de signer ce Mémoire, en déclarant « que la Cour ne formoit aucune » difficulté sur la validité du Suffrage de Bohème, mais uniquement sur la manière de » l'exercer. »

A l'occasion de la pièce que nous venons de rapporter, & deux jours après qu'elle parut, le Baron Hillebrandt de Brandau, Ambassadeur de Bohème,

Boheme , en préfenta une autre aux Ambaffadeurs de Mayence , pour juftifier felon toutes les loix , & la Bulle d'Or, le droit incontestable de la Reine de Hongrie & de Boheme au Suffrage de l'Electorat de Boheme, « puisque, dit-
 » il , entr'autres choses, tout le monde équitable doit convenir, que conformément au
 » Chapitre XX. de la Bulle d'Or, personne ne
 » peut & ne doit exercer le suffrage Electoral,
 » que le Possesseur du Royaume ou de la Principauté, auquel la Dignité Electorale est affectée; que lui & aucun autre que lui, doit
 » être admis à l'élection, & qu'on exclut positivement toute contradiction qui pourroit
 » être formée à ce sujet : Que les Auteurs de
 » cette Loi n'auroient pû s'exprimer sur cet
 » article plus clairement qu'ils ont fait. Et
 » que comme il n'y a point d'autre Royaume
 » que celui de Boheme qui jouisse de la Dignité Electorale, il est manifeste que le
 » Possesseur du Royaume, dont il est fait mention dans ce Chapitre, ne sauroit être que
 » le possesseur du Royaume de Boheme. D'où
 » il s'ensuit, que comme ce Chapitre déboute
 » clairement tout contradicteur, & cela de
 » façon qu'il ne doit pas même être écouté,
 » il ne reste non plus aucun lieu à la difficulté
 » que forment touchant le sexe de la Reine,
 » ceux qui la reconnoissent comme Possesseur du
 » Royaume, attendu que ce qui suit prouve
 » clairement, que le suffrage & la dignité d'Electeur ne doivent jamais être séparés du possesseur du Royaume, & qu'au reste il n'y a
 » point dans toute la Bulle d'Or un seul mot
 » qui fasse la moindre exception par raport à
 » une

une Femme possédant le Royanne de Boheme &c.

XVI. Après la Diette d'Electiion, il est à présumer qu'on en tiendra une de Pacification, dans laquelle les prétentions des divers Princes à la succession du feu Empereur étant discutées, il en pourra être qu'on voudra y déterminer un Traité de Partage. On prend cette pensée, & c'est un bruit qui se répand, à cause des circonstances presentes, dans lesquelles la Reine de Hongrie & de Boheme se voit enlever son patrimoine, & voit les Puissances dont elle devoit recevoir tant de secours, loin de le lui procurer, demeurer dans une parfaite inaction, & même favoriser ses ennemis, par des arrangemens pris de longue main. On a par consequent de la peine à croire que le Roi de Prusse fasse sa Paix avec cette Princesse avant la tenuë de cette nouvelle Diette; car tout ce qui a eu cours jusqu'à la fin du mois d'Octobre tant dans les Lettres de toutes parts, que dans les nouvelles publiques de tous Pays, que cette Paix alloit se conclure, que des conférences se tenoient à cet effet en *Silesie*, qu'il n'y manquoit plus que la ratification; bruits qui ont ont même pris faveur de tous côtés; tout cela ne portoit sur rien de solide, puisqu'on verra les Armées Autrichienne & Prussienne prendre incessamment des quartiers d'hiver, & attendre, comme le reste du public, que le secret des Cours se manifeste plus clairement. Disons un mot de ces Armées.

XVII. *Silesie*. Sur l'avis qu'eut le Felt-Maréchal de Neipperg, Général en chef de l'Armée Autrichienne, que le Roi de Prusse s'étoit mis

*Apparence
d'une Diette
de Pacifica-
tion.*

Mouvements
des Armées
en Sileſie.

marche avec la ſienne, pour retourner vers la *Neifs*, il prit la réſolution de ſe rapprocher de la Ville de ce nom, afin de la couvrir. Ayant donc quitté le camp de *Tyrna*, il repaſſa la *Neifs* le 9. de Septembre, & vint camper à *Stiendorff*. La Cavalerie Hongroïſe, les Hufſars & les Pandoures qu'on avoit détachés ce jour-là ſous les ordres des Généraux *Ghilani*, *Baroniai*, & *Fetteritz*, du Baron de *Trenck* & du Colonel *Trips*, harcelerent les Pruffiens pendant leur marche, firent des priſonniers ſur eux, & leur enleverent pluſieurs Chariots de bagages, dans l'un deſquels on trouva un ſervice de vaiffeſſe d'argent. La nuit du 8. au 9. les mêmes avoient attaqué & diſperſé le Piquet de *Breſlau*. Le 11. le Comte de *Neipperg* vint avec ſon Armée à *Mura*, où les Troupes demeurèrent tout le jour en Bataille. Les Pruffiens commencerent l'après-midi à paſſer la *Neifs* ſur deux ponts qu'ils avoient conſtruits, mais ils la repaſſerent immédiatement après.

Les deux Armées ſont venues & ſe ſont tenues pendant preſque tout le mois de Septembre des deux côtés de cette Riviere, vis-à-vis l'une de l'autre, en ſ'observant. Les eſcarmouches entre la Cavalerie legere n'y ont point manqué, non plus les allées & venues de Couriers, & même des entrevûës. De nouvelles ſollicitations de Milord *Hindford*, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne auprès du Roi de Prufſe, pour amener les différends à un accommodement, s'étant jointes à ces allées & venues, les apparences de Paix ne furent jamais plus grandes qu'à la fin de Septembre, & l'on la publia même en pluſieurs endroits, mais ſur de faux bruits : Car il eſt clair preſentement, par les meſures

du Roi de Prusse avec certaines Puissances, que la conclusion n'en arrivera, comme nous l'avons dit, qu'après l'élection d'un Empereur, Sa Majesté Prussienne ayant encore rejetté de nouvelles propositions que lui a fait faire la Reine de Hongrie & de Bohême : Il les a rejetées, sous prétexte que la Ville de *Neifs* n'y étoit pas comprise.

Le 26. l'Armée Prussienne décampa de devant *Neifs*; elle fit ce jour-là un détour qui donna lieu de croire qu'elle se retiroit vers *Ottmabau*. Le 27. elle rabatit sur *Lôwen*, jetta quatre ponts sur la *Neifs*, commença à passer cette rivière, & acheva de le faire le 28.

Mr. le Comte de *Neipperg* informé de cette marche, quitta le 27. son Camp qu'il avoit mis à *Newitz*, alla camper à *Oppersdorff*, pour être en état de couvrir la *Moravie*, & le Roi de Prusse se posta à *Pillitz*; mais le 29. ce Prince se remit en marche vers *Franckenberg*. Il y a eu le même jour une rude escarmouche entre un Corps de Hussars, de Croates & de Pandoures Autrichiens, & un autre de Hussars, d'Ulans & d'une Compagnie de Grenadiers Prussiens; la perte, selon les avis de l'Armée Prussienne, n'y a pas été de beaucoup plus grande d'un côté que de l'autre; mais suivant les avis de l'Armée Autrichienne, d'où on a reçu le détail du choc, il y a eu une défaite entière de la Compagnie des Grenadiers Prussiens; leurs Hussars & Ulans ont été en partie terrassés, quarante-un faits prisonniers de guerre, & on leur a pris 50. Chevaux, tandis qu'il n'y a eu que six Hussars Autrichiens tués, & trois blessés. Les Pandoures doivent s'être distingués dans cette occasion, comme ils l'ont fait dans les précédentes,

où il est également parlé d'eux dans les recits que nous avons reçus, des rencontres qu'il y a eu, mais qui ne portans rien qui soit d'autre remarque que quelque stratagème de guerre, nous les passons sous silence.

Le 30. les deux Armées furent tranquilles dans leurs Camps à cause du mauvais tems. Celle de Prusse fit un mouvement le jour suivant premier d'Octobre; mais elle fut obligée de retourner dans son Camp, le mauvais tems de la veille ne lui ayant pas permis d'avancer avec de l'Artillerie. La même chose lui arriva encore le lendemain, qu'elle avoit tenté d'aller mettre son Camp ailleurs, où peut-être d'engager une action. Le 3. elle se tint plus tranquille, ne voulant plus se fatiguer en vain ni essuyer davantage des décharges qu'elle avoit reçues les deux jours de ses mouvemens, par les Hussars Autrichiens.

Ce jour-là l'Armée du Comte de Neipperg reçut ordre de se tenir prête à quitter son Camp d'*Oppersdorff*, afin d'attendre & mieux observer dans un autre l'ennemi qui s'est enfin mis en marche, pour aller camper, à ce qu'il paroïssoit alors, dans le voisinage d'*Oppelen*: Mais la saison qui s'avance nous fera voir peut-être, avant que nous ne donnions nôtre Journal du mois prochain, que les deux Armées auront pris le parti d'aller se délasser dans des quartiers d'hiver, où elles attendront qu'on termine ailleurs qu'en Silesie les troubles de cette Province. Cependant on fait encore courir le bruit que le Roi de Prusse ne donnera point des quartiers à son Armée qu'elle n'ait achevé sa conquête, c'est-à-dire, qu'elle n'ait soumis

toute

toute la Silésie à son pouvoir; bruits bien, ou mal fondés.

XVIII. Quant à l'Armée d'observation de Sa Maj. Prussienne, qui est dans le Brandebourg, sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau, elle s'est rendue dans le voisinage de Halberstatt pour avoir plus abondamment des fourages, qui commencent de lui manquer à *Gethin*. Sa Majesté avoit demandé à cette occasion au Roi de la Grande-Bretagne qu'il lui plût de permettre qu'elle passât sur les terres de son Electorat, & cette permission a suivi immédiatement la demande. Un Régiment de Dragons du Duc de Wirtemberg vient d'entrer encore au service du Roi de Prusse.

XIX. *Saxe. Dresde.* Dans un Conseil tenu à *Mauritzbourg* sur l'état présent des affaires de l'Empire, le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a déclaré, comme on l'assure, qu'il persistoit dans la résolution de maintenir ses droits par rapport au Royaume & à la voix Electorale de Bohême. Mais les Troupes de ce Prince qu'on dit être destinées pour ce Royaume, ne se sont pas encore mises en marche. D'ailleurs ce qu'on remarque de cette Cour, c'est qu'elle est dans une parfaite intelligence avec celles de *Versailles* & de *Berlin*. Le Palatin de Mazovie dont il a été question à l'Article de France, a exécuté conjointement avec deux autres Ministres, une commission auprès du Roi Très-Chrétien dont S. M. a paru très-contente, au recit que le Palatin est venu lui en faire: Et de la bonne intelligence avec la Prusse, on dit qu'elle vient de l'augmenter par la conclusion d'une Traité d'Alliance avec cette Couronne. Il n'est pas que Sa Maj. Polonoise n'ait donné actuellement, comme les Rois de Prusse & de la Grande-Bretagne,

*Armée
d'observa-
tion du Roi
de Prusse*

*Déclaration
du Roi de
Pologne
Electeur
de Saxe*

*Ses insolles
gences*

son suffrage pour l'Élection Impériale, en faveur de l'Électeur de Bavière son Beaufrère.

XX. *Hannover*. Ce fut le 27. du mois de Septembre que Mr. de Bussy, Ministre de France, signa à *Neustadt* avec les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne Electeur d'Hannover la Convention pour la Neutralité de cet Electorat, ainsi qu'on l'a déjà dit : & d'abord après on fit quelques ouvertures pour terminer la guerre entre l'Angleterre & l'Espagne à la satisfaction des deux Puissances. Mais cet ouvrage ne sera pas consommé à *Hannover*, parce que le Roi faisoit état vers la mi-Octobre de partir pour retourner à *Londres*.

Revûe des
Troupes Danoises &
autres.

Les Troupes Danoises à la solde de Sa Maj. Britannique, prêterent le 28. Septembre à *Blankense* le serment de fidélité à Sa M. entre les mains du Général de la Ligoniere. Le 29. elles passerent l'*Elbe*, & le 30. elles entrèrent dans l'Electorat. Le Roi qui avoit fait le 23. Septembre la revûe des Troupes Hannoveriennes campées à *Nyenbourg*, en fit autant le 7. Octobre de celles de Hesse qui campent dans les environs de *Hamelen*. Elle doit aussi avoir fait depuis ce tems-là la revûe des Troupes Danoises près de *Vebrden*, qui est le dernier ouvrage qu'elle avoit résolu de faire avant que de partir de son Electorat. Ces assemblées de Troupes peuvent former une belle Armée, aussi n'a-t-on jamais vû dans ce Pays de semblables préparatifs de guerre ; car outre ces Troupes, tous les jeunes gens capables de porter les armes, sont contraints d'entrer au service du Prince : On ne dispense que ceux qui sont absolument nécessaires sur le Plat-Pays pour les ouvrages de la Campagne, & dans les Villes pour

pour l'exercice des métiers indispensables. Cependant tout cela n'a servi d'abord que d'une précaution à cause des circonstances critiques, & presentement on n'y connoit plus de nécessité depuis que le Roi a pris son double parti de demeurer neutre, & de donner son suffrage à l'Electeur de Baviere.

Cet Electeur a écrit une Lettre à Sa Maj. pour l'assurer de sa sensibilité & de sa parfaite reconnoissance du Suffrage qu'elle lui a offert à la prochaine Dierte de Francfort. Son Ministre qui est le Baron de Haillang, a ordre de suivre S. M. en Angleterre.

A R T I C L E V I I .

Qui contient la Naissance & les Morts des personnes Illustres, depuis le mois dernier.

I. **N**aissance. Madame la Margrave de Brandebourg-Schwedt, sœur du Roi de Prusse, mit heureusement un Prince au monde le 11. de Septembre.

II. *Morts.* Le 12. mourut à Paris l'Abbé Sevin, Garde des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi de France, Académicien avec pension de l'Académie Royale des Sciences. Ce fut lui qui de tous les Savans du Royaume fut jugé le plus capable par la Cour d'aller en Turquie à la recherche des Manuscrits Grecs, Turcs, Arabes & Syriaques.

Le célèbre Abbé Rollin, Professeur Royal d'Eloquence au College Royal, & ancien Recteur de l'Université de Paris, est mort aussi dans la même Ville. Sa place de Professeur d'Eloquen-

ce est conférée à Mr. Piat, aussi ancien Recteur de l'Université.

Messire Antonin-Armand de Belfunce, Marquis de Castelmoron, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, & Grand Louvetier de France, mourut à *Liege* le 19. âgé seulement de 25. ans.

La Princesse de Tingry, Epouse du Prince de ce nom, mourut le 20. à Paris, âgée de 20. ans.

Le Comte de Pons, ancien Guidon des Gendarmes du Roi T. C., a payé le même tribut à Paris; Et le Comte d'Estourmelles, Maréchal de Camp au service du même Prince, qui est mort le 27. à l'Armée de la *Meuse*.

F I N.

DANS nôtre Avis du mois dernier, où nous avons nommé ceux chez qui on pourra prendre des Soucriptions pour le Dictionnaire Oeconomique jusques à la fin du mois prochain, nous avons omis par oubli le nom du Sr. Henry Thomas, chez qui ce Livre s'imprime à Commercy, & Compagnie. Cet Ouvrage est très-beau, bien exécuté, beau & grand papier, rempli de Tailles-douces: Il contiendra 4. Tomes in folio. Le prix est de 40. livres au cours de France, payables en quatre termes: Le premier Tome est achevé d'imprimer, on travaille à la suite, & l'on promet l'ouvrage entier pour la fin de l'année prochaine 1742.

Pour la commodité des Voyageurs, on croit leur faire plaisir de leur annoncer, que le Sr. Sermoise, à la grande Croix d'Or, derrière l'Evêché à Metz, y est nouvellement établi, que l'on y est logé fort proprement, & à très-juste prix.